La revue de presse de l'hiver 2015 de l'Association étudiante et du Cégep Garneau est très chargée. Celle-ci est d'ailleurs incomplète, car il manque nombre de communications sur les sports et les diverses reconnaissances. Il est à noter que la revue de presse contient aussi des chroniques et des éditoriaux qui n'ont pas une « égale valeur » par rapport au travail journalistique. Enfin, parlant journaliste, certains journalistes n'ont pas fait preuve de professionnalisme ; il faut donc faire preuve d'esprit critique.

17 mai 2015, Richard Boutin, Journal de Québec

Les Élans emballés

Après une année de transition, Claude Juneau voit un monde de différence alors qu'il prépare sa deuxième saison à la barre des Élans de Garneau.

Juneau est débarqué à Garneau en janvier 2013 pour prendre la relève de Jean-François Bergeron. «La plus grande différence est que je connais mon monde et que les gars ont adhéré à ma philosophie», a raconté Juneau, hier, à l'occasion du camp de printemps des Élans.

«La cohésion au sein de l'équipe est beaucoup plus grande. On a dû brusquer certaines choses l'an dernier et casser la philosophie et la mentalité qui n'étaient pas la mienne, mais on voit un monde de différence dans l'attitude et l'intensité des joueurs», a ajouté l'entraîneur.

La saison 2014 n'a pas été facile pour les Élans qui ont été écartés des séries éliminatoires. «Ce fut ma pire saison à vie en termes de résultats, a affirmé Juneau. C'était tout un défi avec la présence de jeunes et d'expérimentés entraîneurs ainsi que la présence d'anciens Élans et de gars de l'extérieur. Il s'est développé une synergie incroyable. On parle maintenant d'un groupe de chums qui ont du plaisir ensemble.» Juneau est emballé par son recrutement. Quelques joueurs retiennent son attention.

«Frédérick Pongo possède un potentiel incroyable, a affirmé l'ancien entraîneur-chef des Spartiates du Vieux-Montréal. Le dernier secondeur que j'ai vu avec des instincts comme lui, c'est Andy Mulumba. Il possède une maturité physique supérieure à Andy au même moment. Vous allez en entendre parler pendant les huit prochaines années. Parce qu'il joue au football depuis deux ans seulement, il doit travailler ses bases, mais il s'améliore chaque fois qu'il touche le terrain.»

Signé comme agent libre au terme de sa carrière dans la NCAA, Mulumba évolue avec les Packers de Green Bay depuis deux saisons.

Comblé

Juneau a reçu un cadeau de fête la semaine dernière. Le centre-arrière et ailier rapproché Philippe Bellerose a confirmé sa venue avec les Élans.

«Je le compare à Félix Faubert-Lussier (demi-inséré du Rouge et Or de l'Université Laval) quand il est arrivé au Vieux-Montréal, a-t-il déclaré. Philippe possède une maturité physique et mentale. Il court bien et il est fougueux. Sa venue se veut la cerise sur le sundae de notre recrutement.»

8 mai 2015, David Rémillard, Le Soleil

Cégep Garneau: le vote sur la désaffiliation de l'ASSÉ annulé

(Québec) La lourdeur des procédures de fonctionnement a complètement plombé l'assemblée générale de désaffiliation de l'association étudiante du Cégep Garneau. Les cégépiens devaient trancher à savoir s'ils voulaient ou non divorcer de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Le vote n'a jamais eu lieu.

Réunis jeudi midi dans l'auditorium du cégep, les quelques centaines d'étudiants ont quitté la rencontre au terme de deux heures de procédures sans même avoir avancé d'un iota. Ils n'ont jamais pu voter sur l'objet de l'assemblée, soit une désaffiliation à l'ASSÉ, cette association étudiante nationale basée à Montréal connue pour ses manifestations contre l'austérité tenues ce printemps.

L'ASSÉ a notamment organisé le rassemblement du 26 mars devant l'Assemblée nationale, en marge du budget, au cours duquel une étudiante du Cégep Garneau avait été blessée à la bouche par un gaz lacrymogène. Elle était aussi derrière la CLASSE lors du Printemps érable de 2012.

L'assemblée générale spéciale de jeudi avait été convoquée en raison du récent dépôt d'une pétition de 300 noms réclamant la désaffiliation de l'ASSÉ. Même que les nouveaux administrateurs de l'Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau (AGECFXG), élus au mois d'avril, ont tous milité en faveur du retrait de leur association de cette entité nationale.

Campagne de 10 jours

Mais, malgré la volonté politique, la démarche a achoppé jeudi en raison des règles de fonctionnement de l'AGECFXG. Selon ses statuts, «une question doit être proposée pour qu'elle soit posée 10 jours plus tard en séance tenante», a expliqué Antoine Godin-Landry, porte-parole de l'association étudiante. En d'autres termes, une campagne d'information de 10 jours doit avoir lieu avant qu'il y ait un vote des étudiants.

Or, comme c'est la fin de la session, il n'était pas possible de mettre en branle un tel processus, ont plaidé certains étudiants. L'un d'entre eux a déposé un avis de motion proposant de faire abstraction de cette période de 10 jours et de procéder au vote de désaffiliation immédiatement. Cette motion a été battue par l'assemblée, obligeant les étudiants à avancer selon les règles établies.

Devant les délais serrés - l'association étudiante ferme ses portes à la fin mai - d'autres étudiants ont proposé un référendum électronique au retour des vacances d'été. Encore là, en vertu des statuts de l'AGECFXG, un référendum doit absolument comprendre des boîtes de scrutin physiques et des scrutateurs, rendant impossible le vote par le système Omnivox.

Un vote papier à la prochaine session a enfin été discuté, mais un autre étudiant, voyant le temps avancer, a décidé de proposer la levée de l'assemblée, ce qui a été fait.

L'AGECFXG est donc toujours membre de l'ASSÉ et la question ne devrait pas refaire surface avant l'automne prochain.

7 mai 2015, Julianne Toupin et Mathilde Duval-Laplante, La Salle des Nouvelles

Micro-ondes et chien Mira : les élections 2015 déchirent le cégep Garneau

Résultats du suffrage :

Coordonnatrice : Frédérique Fiset-Cholette (59% des votes)

Coordonnatrice adjointe : Rosalie Genest (61,1% des votes)

Responsables aux finances : Charles Pesant (62,3% des votes)

Responsable aux communications : Erick Sauvageau (58,6% des votes)

Responsable aux affaires internes : Lence Dumas (59% des votes)

Responsables aux affaires externes : Camille Faucher (64,1% des votes)

Responsable aux affaires environnementales et internationales : Victoria Thân (60,2%

des votes)

Responsables aux affaires pédagogiques : Samuel Labrecque (59,4% des votes)

Responsable à la vie étudiante : Camille Nguyen-Trépanier (61,8% des votes)

Ce sont les 23 et 24 avril 2015 que s'est tenu le scrutin pour l'élection annuelle des membres du conseil d'administration de l'association étudiante du cégep Garneau. La participation, plutôt basse l'an passé avec seulement quelque 300 votes, a presque doublé cette fois-ci avec un total de 641 votes. Quoique les données officielles ne soient pas disponibles, il est possible d'estimer un taux de participation d'environ 10%. Particularité cette année : nous avons assisté à la formation d'un parti, le Parti Démocratique Garneau (PDG), qui a présenté des candidats à tous les postes. Ceux-ci ont fait campagne avec un ou deux candidats indépendants comme vis-à-vis.

Bien que peu d'électeurs se soient présentés aux urnes, des entrevues réalisées par la Salle des Nouvelles auprès de ceux-ci nous auront permis de réaliser l'importance que certains accordaient à l'exercice de leur droit de vote. Ceux-ci se disaient concernés par les enjeux et désiraient faire entendre leur opinion, quelle qu'elle soit. Tous s'entendaient aussi pour déplorer la tournure de certains événements qui ont caractérisé les derniers jours, tels que l'assemblée générale pour la désaffiliation.

Le dépouillement des votes permet de constater que les électeurs ont fait un choix sans équivoque en élisant tous les candidats du PDG, chacun avec plus de 50% des voix. Ces résultats s'avèrent inattendus, puisque personne ne pouvait prévoir un appui important à ce nouveau parti. Lors d'entrevues dans les jours précédant les élections, aucun des candidats ne s'est risqué à une prédiction. La campagne électorale fut sans contredit l'objet de nombreuses controverses et allégations d'intimidation. Frédérique Fiset-Cholette, alors candidate au poste de coordonnatrice, a fait, lundi le 20 avril, une sortie publique pour dénoncer une situation, à son avis inacceptable, puisqu'il semblerait que certains de ses collèges du PDG, auraient été victimes d'intimidation et de menaces. Elle a confirmé ses dires lors d'une entrevue accordée à la SDN. En outre, tous les candidats questionnés sur le sujet semblaient s'entendre pour condamner de telles actions. Cela dit, le directeur général des élections Thomas Pilon-Robitaille a affirmé qu'aucun des candidats en course ne peut être tenu responsable de telles accusations.

L'atmosphère entourant ces 10 jours de campagne était tendue. Il est impossible d'accuser formellement qui que ce soit d'avoir contribué à ces évènements, mais les esprits se sont échauffés et certains groupes d'étudiants semblent avoir adopté des positions radicalisées et diamétralement opposées. D'ailleurs, certains considèrent que les débats politiques et sociaux qui font rage au Québec, ce printemps, se sont immiscés dans la campagne entourant l'élection du nouveau C.A. Les réseaux sociaux furent aussi le théâtre d'échanges agressifs. Le débat a dépassé les limites du respect et de l'ouverture d'esprit et tous ne furent pas en mesure d'exprimer librement leur point de vue. En effet, ceux qui auront suivi les nombreux échanges, particulièrement sur Facebook, auront constaté que la protection que représente l'écran aura permis à certains de laisser libre cours au fil de leur pensée, sans aucune retenue.

Aujourd'hui, le 30 avril, des étudiants ont planté des tentes sur le terrain du cégep, entre le A et le F, et ont affiché des bannières contre l'austérité. Une protestation peu anodine, mais pacifique, selon Joëlle-Ann Shaw, co-porte-parole de l'occupation. C'est pour appuyer, entre autres, le mouvement de protestation « Occupe toute » des étudiants du cégep St-Laurent et du Vieux-Montréal, les professeurs en négociations de grève et pour dénoncer le profilage politique actuel.

Plusieurs dizaines d'étudiants se sont relayés au cours de la journée sur le site, pour permettre à tous de pouvoir assister à leurs cours. Étant installés depuis sept heures ce matin, ils ont l'intention d'y passer la nuit et de repartir demain matin. Selon Joëlle-Ann Shaw, c'est illégal de planter ainsi des tentes dans les règlements du cégep, mais trois responsables ont passé la journée avec des membres de la direction pour négocier une permission spéciale.

Quoiqu'il en soit, il fut annoncé en fin d'après-midi que la grève des professeurs, prévue le 1er mai, ne se tiendrait pas à Garneau et que ce serait une journée de cours normale. De plus, il se tiendra une nouvelle assemblée générale spéciale le 7 mai prochain à 12h, à l'auditorium, pour discuter de la possibilité d'une désaffiliation à l'ASSÉ, le syndicat étudiant auguel l'association étudiante de Garneau est affiliée. Entre micro-ondes, chien

Mira et occupation pacifique, le printemps 2015 aura été mouvementé.

Crédit photo : Patrice Laroche

5 mai 2015, Florence La Rochelle, Salle des Nouvelles

Conférence ECO - Énergie est : Le Québec aux portes de l'enfer pétrolier

C'est jeudi dernier à 12h que se tenait au Café Oxymel la conférence Énergie Est : Le Québec aux portes de l'enfer pétrolier de la Coalition ECO (Étudiants et étudiantes Contre Oléoducs) dans le cadre de leur tournée de campus. L'évènement organisé par Marie-Philippe Paquet, responsable aux affaires environnementales et internationales de l'Association étudiante de Garneau, suscita un vif intérêt au sein des étudiants préoccupés par les causes environnementales.

C'est donc devant une salle bondée que Gabriel Nadeau-Dubois et Patrick Bonin abordèrent les enjeux gravitant autour des projets d'exportation pétrolière canadienne. Monsieur Nadeau-Dubois, bien connu auprès des étudiants compte tenu de son rôle public important au sein du mouvement étudiant en faveur de la gratuité scolaire en 2012, présenta une ébauche de la question pétrolière et du contexte global international en terme énergétique. Pour sa part, Monsieur Bonin, responsable de la campagne climat-énergie chez Greenpeace Canada, dressa un portrait inquiétant de la situation écologique mondiale et de ses conséquences, et plus particulièrement de celle du Canada dont l'image, d'un point de vue environnemental, ne cesse de se détériorer.

À la suite de leur dénonciation de l'extractivisme canadien et de la proximité importante entre le pouvoir politique et les lobbyistes de TransCanada, les conférenciers conclurent

avec des propositions de solutions écologiques et d'alternatives écologiques à l'exploitation grandissante des sables bitumineux. La rencontre fut close par une période de questions bien animée où plusieurs militants environnementaux québécois présents dans la salle se permirent d'inviter chaleureusement la foule à prendre part à certaines mesures de sensibilisation simples et accessibles, telles que le bénévolat événementiel et la signature de documents militants.

4 mai 2015, Jérôme Landry Journal de Québec

Le printemps raté

Imaginez la réflexion :

Maintenant que la Journée mondiale des travailleurs est derrière nous, on peut le dire sans se gêner: les forces progressistes et socialistes québécoises ont complètement raté leur printemps.

Ceux qui rêvaient de vivre un autre printemps érable bien à eux, ont manqué leur coup. Vendredi midi à Québec, c'était frappant.

Personne ne change d'idée à cause d'une manif. Surtout quand les manifestants rient des citoyens.

Les syndiqués qui bloquaient le boulevard Laurier près du CHUL avec de gros autobus jaunes se sont comportés comme de parfaits emmerdeurs.

Pensaient-ils vraiment qu'un seul automobiliste pris dans le trafic allait se mettre à réfléchir sérieusement à leurs revendications anti-austérité?

«Avant ce matin, je prenais pour le gouvernement, mais maintenant qu'on m'empêche d'arriver à l'heure à l'hôpital, j'ai réfléchi et je pense que les syndicats ont raison, finalement...»

Personne ne change d'idée à cause d'une manif. Surtout quand les manifestants rient des citoyens.

Ceux qui sont peut-être arrivés en retard à un rendez-vous médical ou au travail vendredi après-midi n'ont certainement pas le goût d'être solidaires...

Avec ce genre de comportements, non seulement on n'aide pas une cause, mais on la tue.

Parlez-en aux syndiqués municipaux qui ont saccagé l'hôtel de ville de Montréal en août dernier. Ils ont «scrapé» leur message et donné la victoire à leurs adversaires Coderre, Labeaume et Moreau dans le dossier des caisses de retraite.

Et que dire de ceux qui ont bloqué le chantier du CHUM tôt vendredi matin? Bloquer le chantier de construction d'un hôpital? Allô?

Écœurement

Le printemps 2015 aura finalement été celui de l'écœurement.

Écœurés des manifs, nous sommes. Écœurés des sauvages masqués qui bloquent l'entrée des cours à l'UQAM, écœurés des paumés qui frappent sur des poubelles pendant les examens de fin de session.

Écœurés aussi des petits bourgeois favorisés du Cégep Garneau qui jouent aux pauvres en faisant du camping devant le campus.

Écœurés des fils de riches qui brandissent le drapeau de l'URSS dans la rue. Écœurés de ceux qui se plaignent le ventre plein.

Bref, écœurés des ignorants.

Un petit tour à Baltimore ou, encore pire, au Népal, pour voir la vraie misère, ça ne vous tenterait pas?

Le Québec est encore extrêmement généreux avec ses employés, ses étudiants, ses artistes, ses sans-emploi. C'est pour cette raison que le printemps 2015 n'a pas «pogné».

Manifester contre «tout» rend le discours incohérent et imbuvable.

Sondage après sondage ce printemps, les Québécois ont continué d'appuyer le gouvernement dans ses décisions économiques.

À l'an prochain

La mauvaise nouvelle, c'est que le Québec vivra d'autres épisodes de perturbations dans les prochaines années.

Jouer à faire la grève, à faire la révolution, ça va toujours exister. Il y aura toujours des ados qui vont trouver ça branché. Chaque génération a la prétention d'avoir toutes les solutions, d'avoir «compris».

Toutes les générations veulent vivre leur «Mai 68».

Et il y a la menace concrète de grève des fonctionnaires pour l'automne.

Le problème, c'est que de nos jours la radicalisation, la violence et les cagoules sont à la mode plus que jamais. C'est le cas partout dans le monde, pas juste au Québec. La réponse à la radicalisation se trouve dans l'éducation, la compréhension de l'histoire, des sciences, de la politique, de l'économie.

Mais des ignares qui jouent à être l'État islamique, on n'a pas fini d'en voir.

1 mai 2015, Elsa Cloutier, Journal de Québec

Des étudiants insatisfaits suite à une levée de cours au Cégep Garneau

Certains étudiants du Cégep Garneau étaient insatisfaits de s'être présentés «pour rien» à l'école vendredi matin, alors qu'une levée de cours a été annoncée en fin d'avantmidi. Ils étaient plusieurs à critiquer la décision de la direction de lever les cours pour le reste de la journée. «Je suis venue pour un examen, mais il manquait du monde, surtout le monde en région», expliquait Annie-Pier Trudel, étudiante en technique d'intervention en délinquance. Les étudiants rencontrés par le Journal déploraient également l'heure tardive et la façon dont l'information leur a été acheminée. «On a reçu un courriel vers 21h, nous disant qu'on devait finalement venir en classe ce matin, alors que ça faisait des semaines qu'on nous parlait de grève», ajoutait l'étudiante qui a même reçu une confirmation d'un de ses professeurs à 22h. «Nous on avait voté contre la grève et les profs ont voté pour», a fait valoir un de ses compatriotes, Mohamed Dhia Hachmi, étudiant en physique. Malgré le climat incertain, certains étudiants ont même eu des

examens, vendredi matin avant la levée officielle des cours. «J'ai une amie qui a étudié toute la nuit pour être prête pour ce matin. Elle avait repoussé son étude puisqu'on ne devait pas avoir de cours!», racontait Jasmin Custeau. Cours repris?

Les étudiants ne savaient pas si le cours qu'ils ont suivi vendredi sera redonné la semaine prochaine, lorsque tous les élèves seront de retour. «Le Collège est pris avec ce problème-là. S'ils avaient décidé la levée de cours ce matin, on n'en serait pas là» a affirmé le président du syndicat des professeurs de Garneau, Pierre Mercure. Pour sa part, la directrice Paulette Dupuis a mentionné qu'avant d'annoncer la levée de cours, «il devait y avoir un constat». «La majorité des élèves étaient absents, donc nous avons levé les cours», a-t-elle affirmé. Selon le calendrier scolaire, une date de reprise est fixée au 14 mai prochain. Manifestation

Toute la journée, une centaine d'enseignants ont tout de même manifesté devant le cégep, accompagnés de quelques étudiants, au lendemain de la décision de la Commission des relations du travail, qui a déclaré la grève des professeurs illégale.

1 mai 2015, Jean-Michel Genois Gagnon, Le Soleil

Les profs de cégep privés de grève

(Québec) Pas de journée de grève aujourd'hui pour les professeurs de cégep. La Commission des relations du travail (CRT) a ordonné jeudi aux enseignants de fournir leur prestation normale de travail, une exigence qui soulève la grogne dans le milieu scolaire.

Jeudi en fin d'après-midi, la CRT a ordonné à la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) et à la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ), ainsi qu'aux syndicats qui y sont affiliés et qui ont voté en faveur d'une journée de grève de prendre «les mesures nécessaires pour que les enseignants et enseignantes qu'ils représentent fournissent, aujourd'hui, leur prestation normale de travail et s'abstiennent de participer à toute cessation concertée

de travail», peut-on lire dans un communiqué.

Avec cette décision qui touche une trentaine de cégeps à travers la province, les commissaires se rendent ainsi aux arguments du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), qui représente Québec et la Fédération des cégeps. Le CPNC plaidait que la grève des professeurs était illégale parce qu'elle violait le Code du travail et les conventions collectives.

Dans sa décision, la Commission reconnaît toutefois que les cégeps ont démontré «un réel souci de limiter les impacts de la grève sur les étudiants, notamment en permettant la reprise des cours», cependant, «il demeure que le droit de grève n'est pas acquis, les dispositions prévues au Code du travail n'étant pas respectées».

Maux de tête

Du côté des professeurs avec qui *Le Soleil* a discuté jeudi, la décision de la Commission a causé bien des maux de tête. «Durant une bonne partie de la soirée, les étudiants m'ont écrit pour savoir s'ils avaient finalement des cours», a commenté une professeure, préférant garder l'anonymat.

Puisque la grève était prévue depuis plusieurs jours, «la majorité d'entre nous ont déjà pris les mesures nécessaires» pour combler le cours en moins, précise-t-elle. «S'il y avait un examen, on savait qu'il y avait une grève alors nous l'avons reporté. Ça me fâche de devoir plier les genoux et dire aux étudiants : inquiétez-vous pas, je vais être à mon bureau, mais tel que prévu, il n'y aura pas de cours. [...] Puisque j'ai donné à l'intérieur d'un cours la matière de deux cours cette semaine, demain [aujourd'hui], je vais redonner le même cours...»

«Je ne sais pas encore ce que je vais faire», a confié un autre professeur. «J'attends

toujours des directives. Mais, pourquoi nous ne pouvons pas faire la grève?» demande-t-il. «C'est spécial, surtout en cette Journée internationale des travailleurs où plusieurs manifestations sont à l'horaire au Québec.»

En effet, plusieurs manifestations sont prévues aujourd'hui à travers la province pour dénoncer notamment les politiques d'austérité mises de l'avant par le gouvernement de Philippe Couillard.

La FNEEQ-CSN conseille le respect

Joint par *Le Soleil* jeudi en soirée, la FNEEQ-CSN souligne avoir conseillé à ses 26 établissements membres, ayant voté en faveur de la journée de grève, de suivre l'ordonnance de la CRT.

«Nous avons fait l'évaluation et il faut respecter l'ordonnance du tribunal. On souhaite que nos syndicats aillent dans le même sens», a affirmé son secrétaire général, Jean Murdock. «Maintenant, la cour nous ordonnait de prendre position, nos syndicats sont autonomes... chacun peut décider de défier l'ordonnance.»

Du côté de la FEC-CSQ, un communiqué devrait être publié aujourd'hui. «Il faut savoir que cette action n'était qu'une partie de la mobilisation de demain [aujourd'hui]. Les mobilisations sur l'heure du midi, dans un cadre légal, vont toujours avoir lieu», a souligné l'agent d'information Pierre Avignon.

Au total, quatre établissements membres de la FEC-CSQ avaient voté en faveur de la journée de grève. Près de 10000 enseignants à travers la province devaient participer à cette mobilisation.

Avec La Presse

Des manifestations quand même

Même si la Commission des relations du travail a bloqué la journée de grève des professeurs, plusieurs d'entre eux manifesteront quand même aujourd'hui d'autres manières. Au Cégep Garneau, le président du syndicat, Pierre Mercure, promet que des manifestations auront lieu tout au cours de la journée. «Nous allons être demain matin devant le cégep, et ce, pour une bonne partie de la journée», soutient-il. «Nous allons quand même manifester notre mécontentement à l'égard de l'austérité de notre gouvernement. Maintenant, quelle forme cela va prendre, vous allez le voir demain [aujourd'hui].»

Du côté du Cégep Limoilou, un message a été envoyé aux professeurs hier en soirée qui annonçait l'annulation de la journée de grève. Toutefois, un rassemblement est toujours prévu à l'heure du midi.

«L'ordonnance émise par la Commission des relations du travail ordonne aux professeurs de cégep de fournir leur prestation normale de travail, et ce, de manière usuelle et de s'abstenir de participer à toute cessation concertée de travail», est-il écrit dans le communiqué envoyé aux membres du syndicat. «Cependant, la Commission des relations du travail rejette la demande d'autorisation de dépôt de la présente décision à la Cour supérieure. Cela signifie que les syndicats et les professeurs qui n'obéiraient pas à l'ordonnance ne seraient pas passibles d'outrage au tribunal. L'ordonnance n'ajoute donc rien aux amendes déjà prévues au Code du travail en cas de grève illégale.»

30 avril 2015, Catherine Bouchard, Journal de Québec

Des élèves campent jusqu'à vendredi au cégep Garneau

Des étudiants campent devant le cégep Garneau jusqu'à vendredi matin, pour dénoncer notamment la suspension de deux cégépiens et montrer leur appui aux enseignants qui seront en grève la même journée.

«Notre présence ici s'inscrit dans un mouvement plus large, qui s'appelle Occupe toute», indique Félicia St-Arnaud.

L'événement est également l'occasion de réitérer leur opposition aux coupes du gouvernement Couillard. «Ce sont les pires compressions en vingt ans», ajoute-t-elle. Une dizaine de tentes sont installées devant l'établissement et des affiches aux slogans anti-austérité ont été installées autour du «campement».

PHOTO LE JOURNAL DE QUÉBEC, CATHERINE BOUCHARD

Joëlle Ancha et Félicia St-Arnaud soutiennent que le mouvement Occupe toute dénonce les coupures libérales, mais aussi les suspensions «politiques» d'élèves survenus dans les cégeps et universités du Québec, ces dernières semaines.

Suspension «politique» Le mouvement «Occupe toute» mené, entre autres, par des étudiants du cégep Garneau déplore également la vague de «suspensions politiques» d'étudiants dans plusieurs universités et cégeps de la province, dans les dernières semaines.

«Ça nous touche personnellement étant donné qu'il y a deux élèves qui ont été suspendus pour menaces et complicités de menaces présumées qui ont eu lieu durant les élections», ajoute Joëlle Ancha. Les deux étudiants seraient suspendus injustement, selon elle, puisque les faits reprochés se seraient produits à l'extérieur du cégep Garneau.

«Ç'a été démenti par le DGE de l'école», insiste-t-elle, déplorant que ces suspensions nuisent aux études de ces personnes. «On les prive d'une session à la rentrée d'automne», précise-t-elle. Il n'a pas été possible de s'entretenir avec eux.



PHOTO LE JOURNAL DE QUÉBEC, CATHERINE BOUCHARD

Simon Marcoux Piché indique qu'une assemblée générale annuelle de l'association étudiante se tiendra la semaine prochaine, au sujet de l'avenir de l'organisation étudiante au sein de l'ASSÉ.

L'occupation doit prendre fin vendredi, le 1er mai, une «date symbolique», selon les deux étudiantes, puisque les enseignants tomberont en grève à ce moment.

C'est la semaine prochaine que l'avenir de l'Association étudiante du Cégep de Garneau (AGÉCFXG) au sein de L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) sera connu.

«Il y a une assemblée générale le 7 mai, à 12h. C'est là que les membres vont pouvoir déterminer si on reste affilié à l'ASSÉ», indique Simon Marcoux Piché, porte-parole de l'AGÉCFXG). Le porte-parole était présent à l'événement Occupe toute, mais précise que l'organisation étudiante se dissocie de cette manifestation.

30 avril 2015, Élizabeth Fleury, Le Soleil

Des étudiants occupent les terrains du Cégep Garneau

(Québec) Entre 40 et 50 étudiants occupent depuis ce matin les terrains du Cégep Garneau pour dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement Couillard.

Les militants, qui ont installé une quinzaine de tentes et dont l'action se déroule dans le contexte du mouvement «Occupe toute», en ont également contre «les «suspensions politiques» au Cégep Garneau et à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Pour Garneau, ils font plus particulièrement allusion aux deux étudiants suspendus à la suite de plaintes d'intimidation déposées à la direction du cégep par des membres du Parti démocratique Garneau (PDG) en période préélectorale.

Pour rappel, l'équipe du PDG, qualifiée «de droite» par ses détracteurs, a finalement été élue au conseil d'administration de l'association étudiante avec une forte majorité, la semaine dernière.

À la direction du Cégep Garneau, on précise que les deux étudiants visés par les plaintes viennent de recevoir leur sanction. «Ils avaient été suspendus au départ. Le comité de discipline a traité leur cas, et ils viennent de recevoir leur sanction», explique la directrice des communications du Cégep Garneau, Sylvie Fortin, qui n'a pas voulu détailler les sanctions imposées aux deux étudiants pour des raisons de confidentialité.

La direction en discussion avec les campeurs

À propos du campement installé sur les terrains du Cégep Garneau, Mme Fortin mentionne que la direction est en discussion avec les étudiants occupants.

«Tout se passe pour l'instant de manière paisible, pacifique. On discute, on échange avec les étudiants, on comprend leurs revendications. Notre préoccupation, c'est le respect et la sécurité des personnes et des installations. On ne veut pas de confrontation, mais on ne veut pas non plus d'un campement qui va s'étirer dans le temps», explique la porte-parole du

Cégep Garneau, ajoutant que la direction ne prévoit pas pour le moment faire appel à la police.

Dans un communiqué diffusé ce matin, les occupants y vont de cette déclaration: «Le monde n'est plus à nous. On se l'est laissé prendre. Au fil des dernières décennies, la propriété privée a dépassé ses propres frontières et s'est enclos elle-même, l'empire tyrannique de l'individu a triomphé sur la collectivité. Tout s'est privatisé, atomisé, tout s'est fermé», écrivent-ils.

«Toute activité, tout espace doit maintenant être surveillé, légiféré, rentabilisé. Le néolibéralisme et son arme à pauvreté, l'austérité, n'éteindront pas le feu de notre colère, de notre espoir. Et même si l'on nous dicte de rester sagement dans ce peloton d'exécution, nous briserons les rangs du conformisme aveugle», promettent les étudiants.

29 avril 2015, Daphnée Dion-Viens, Journal de Québec

40% des cégeps en déficit

19 cégeps sur 48 termineront l'année financière dans le rouge

Environ 40% des cégeps de la province prévoient faire un déficit d'ici la fin de leur année financière, même si la loi leur interdit. Et la situation risque d'empirer l'an prochain avec les compressions qui s'additionnent.

Sur 48 collèges, 19 prévoient que l'exercice financier se terminant le 30 juin 2015 sera négatif, selon un document du ministère de l'Enseignement supérieur obtenu par *Le Journal*. Le collège Dawson est celui où la situation financière est la plus critique, avec

un déficit prévu de 842 400 \$ (voir encadré).

Plusieurs autres cégeps situés dans la grande région de Montréal ou dans le Bas Saint-Laurent sont aussi dans le rouge. À Québec, le cégep Garneau prévoit un déficit de 200 000 \$.

La situation préoccupe au plus haut point le Parti québécois. «C'est excessivement inquiétant. C'est la qualité des services aux élèves qui va en souffrir. Il y a des impacts concrets pour les étudiants», affirme Véronique Hivon, critique péquiste en matière d'éducation postsecondaire.

La Fédération des cégeps a de son côté refusé de commenter la situation, puisqu'elle ne détient pas de portrait global pour l'année en cours. Sa porte-parole, Judith Laurier, précise toutefois qu'en 2013-2014, 12 cégeps ont terminé l'exercice financier dans le rouge.

Au cours des quatre dernières années, le réseau collégial a été amputé de 109 millions \$, selon la Fédération.

D'autres déficits à venir

La situation risque par ailleurs d'empirer pour l'année 2015-2016, puisque le dernier budget provincial prévoit des compressions supplémentaires évaluées à 40 millions \$, selon les calculs de la Fédération des cégeps.

La semaine dernière, le directeur du cégep Limoilou, Louis Grou, a affirmé au *Journal* qu'il devra adopter un budget déficitaire l'an prochain, alors que son collège avait jusqu'à maintenant réussi à éviter l'encre rouge.

«On voit déjà une hausse draconienne des cégeps en situation déficitaire, avant même la nouvelle ronde de coupes. C'est à se demander comment les cégeps vont continuer à jouer leur rôle», lance Mme Hivon, qui se préoccupe aussi de l'impact des compressions sur le développement des régions.

La loi interdit pourtant aux cégeps de faire un déficit. Ceux qui le font sont alors soumis à un plan de redressement, qui doit être approuvé Québec.

Une petite vidéo pour vous informer sur l'ASSÉ et les avantages d'une éventuelle désaffiliation!

https://www.facebook.com/887059184689347/videos/vb.887059184689347/8881633 91245593/?type=2&theater

29 avril 2015, Élizabeth Fleury, Le Soleil

Changement de garde à l'Association étudiante du Cégep Garneau

(Québec) Un vent de changement souffle sur l'Association étudiante du Cégep Garneau, alors que l'ensemble des candidats du Parti démocratique Garneau (PDG) siégera au conseil d'administration à compter du □1^{er} juin. Frédérique Fiset-Cholette, qui se plaignait d'intimidation contre elle et son équipe dans les jours précédant l'élection, a été élue coordonnatrice avec une forte majorité.

M^{me} Fiset-Cholette a ob-tenu 59 % des votes, contre 27 % pour sa plus proche rivale, l'indépendante Sara Côté Vaillant. Les huit autres élus du PDG qui occuperont les différents

postes du conseil d'administration l'ont eux aussi remporté haut la main.

Pendant leur campagne, les membres du PDG promettaient de faire de l'association étudiante une association neutre, démocratique et inclusive.

Sur la page Facebook de l'association étudiante, des commentaires laissés par des internautes témoignent de la tension «gauche-droite» qui règne depuis plusieurs semaines au Cégep Garneau.

«La droite a pris le pouvoir?» demande notamment l'un d'eux. «Je sais pas s'ils ont pigé que c'est pas un poste de pouvoir, mais bien d'exécution. Hâte de les voir lutter contre l'austérité», commente un autre.

«Ben justement, c'est un vote pour en finir avec votre lutte contre l'austérité, répond un étudiant. Comme tous ceux qui ont voté PDG, j'ai voté pour que l'asso arrête de se concentrer sur des causes politiques qui n'ont aucun rapport avec son mandat. Je paie pas pour financer une lutte contre quelque chose que je supporte.»

Pétition

La nouvelle coordonnatrice de l'association étudiante est à l'origine de la seconde pétition réclamant une assemblée générale spéciale sur la désaffiliation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

À la suite du dépôt de cette pétition de plus de 300 signatures, les étudiants du Cégep Garneau sont convoqués le 7 mai à une assemblée au cours de laquelle une motion demandant la tenue d'un vote sur la désaffiliation de l'ASSÉ pourra être déposée.

Neutralité

Frédérique Fiset-Cholette promet que le nouveau conseil d'administration de l'association

étudiante accueillera «avec un enthousiasme égal» les étudiants qui viendront lui parler de revendications «tant à droite qu'à gauche».

«Les gens qui nous qualifient d'équipe de droite comprennent mal notre valeur principale: la neutralité», dit en entrevue Mme Fiset-Cholette, qui assure que les membres de son équipe ne laisseront jamais transparaître leurs opinions politiques personnelles et qu'ils respecteront les positions votées en assemblée générale.

En tant qu'équipe neutre, ajoute-t-elle, le nouveau conseil d'administration ne défendra jamais «des gestes illégaux expliqués par une position politique». Mme Fiset-Cholette cite comme exemple la décision de l'actuel conseil d'administration de payer les amendes de deux administrateurs arrêtés le 6 novembre dernier après avoir déployé une bannière «Hausse de 47%; Refus de Négo» sur le toit du pavillon F du Cégep Garneau.

Par ailleurs, dans le but de favoriser la participation aux assemblées générales, et parce qu'elle est bien consciente que les positions qu'elle devra défendre sont celles provenant de ces assemblées, l'équipe de Mme Fiset-Cholette proposera une augmentation du quorum à 3 ou 5% (il est actuellement de 1%). «À l'heure actuelle, ce sont quelque 60 étudiants qui dictent l'opinion des 5400 étudiants du cégep!» dit-elle.

Le coordonnateur sortant de l'association étudiante, Simon Marcoux-Piché, n'a pas donné suite à notre demande d'entrevue.

24 avril 2015, Daphnée Dion-Viens, Journal de Québec

Grève illégale dans des cégeps de Québec le 1er mai

QUÉBEC- Les enseignants des cégeps de Limoilou et Garneau emboîtent le pas à leurs collègues d'une trentaine de cégeps à travers la province alors qu'ils participeront à une journée de grève illégale le 1er mai, afin de protester contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard.

«On voit, dans les cégeps, les effets ravageurs des compressions, qui menacent l'équité sociale», affirme Pierre Mercure, président du syndicat des professeurs du cégep Garneau.

Ce débrayage est illégal puisque les règles en place prévoient qu'il faut avoir franchi d'autres étapes, comme la médiation, avant d'avoir recours à la grève, ce qui n'est pas le cas présentement.

Les enseignants et leur syndicat s'exposent à des amendes, prévues en vertu du Code du travail, si une plainte est déposée par l'employeur. «On est bien conscient que tout ça est possible», indique M. Mercure.

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur, François Blais, ne prévoit pas intervenir pour l'instant. À son cabinet, on renvoie plutôt la balle aux directions de cégep. À la Fédération qui les représente, on dit être en réflexion à ce sujet.

Selon les règles prévues, la journée de cours manquée devra être reprise à la fin de la session.

Le directeur du cégep Limoilou, Louis Grou, est loin de se réjouir de la situation. «La dernière chose qu'on a besoin en fin de session, ce sont des perturbations comme celle-là», lance-t-il.

La sécurité sera renforcée le 1er mai «au cas où», pour éviter tout débordement.

Les enseignants du cégep de Sainte-Foy tout comme ceux du cégep Lévis-Lauzon ne seront pas en grève le 1er mai.

«Perturbation générale illimitée»

Les enseignants de cégep prévoient par ailleurs une rentrée collégiale perturbée, toujours dans le cadre des négociations de leur convention collective avec Québec. Réunis hier, les membres de l'Alliance des syndicats des professeures et des

professeurs de cégep ont voté un mandat de «perturbation générale illimitée» cet automne.

Les actions seront adoptées de façon plus précise d'ici quelques semaines. Il pourrait s'agir de boycott des activités de la rentrée et des rencontres prévues par l'administration, de même que de perturbations lors de journées pédagogiques, explique l'un des porte-parole, Mario Beauchemin. «On vise une escalade des moyens de pression», indique-t-il.

Les professeurs de cégep devraient se prononcer sur un mandat de grève cet automne.

22 avril 2015, Sophie Côté, Journal de Québec

Gabriel Nadeau-Dubois veut mobiliser les étudiants contre la construction d'oléoducs au Québec

Gabriel Nadeau-Dubois est en tournée dans plusieurs cégeps de Québec cette semaine pour prononcer une conférence sous le thème «Le Québec aux portes de l'enfer pétrolier», une conférence qui vise à sensibiliser et mobiliser les étudiants contre la construction d'oléoducs au Québec.

«Je ne suis pas un écologiste, mentionne l'ex-leader étudiant au Journal. Je viens du mouvement étudiant, et je découvre ces enjeux-là progressivement. Mais pour moi, le projet Énergie Est de TransCanada, ce n'est pas un débat entre écolos et non écolos, explique-t-il. C'est un débat de société, à savoir quel genre de Québec on veut construire, et c'est dans cette perspective-là que j'aborde les choses.»

Celui qui avait remis sa bourse de 25 000 \$ accompagnant le Prix littéraire du gouverneur général en novembre au mouvement «Coule pas chez nous» et qui avait

permis du même coup d'amasser 385 000 \$ en dons en lançant un appel à tous s'est ainsi allié à Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie de Greenpeace Canada, pour effectuer cette tournée dans les cégeps de la province, en partenariat avec la Coalition ÉCO (Étudiants contre les oléoducs).

Gabriel Nadeau-Dubois dit avoir été approché par de nombreuses associations étudiantes qui souhaitaient l'entendre sur la nouvelle cause qu'il épousait. «On a eu l'idée de faire la tournée des campus, en privilégiant ceux qui sont sur le tracé de l'oléoduc Énergie Est, indique-t-il. Ces jeunes-là sont les premiers qui doivent être informés des risques. Ce seraient les premiers à être touchés par de potentiels déversements.»

«Non» à Énergie Est

Par ses conférences, il souhaite encourager les jeunes à s'intéresser à la cause environnementale, et susciter le débat, dit-il.

«Les changements climatiques, c'est le grand défi de ma génération. Or, le projet Énergie Est est le symbole le plus fort de cette lutte, poursuit-il. Si le projet va de l'avant, le résultat immédiat sera l'augmentation des gaz à effets de serre et l'expansion des sables bitumineux de l'Alberta. Si on veut avoir une chance de renverser la tendance, on n'a pas le choix de refuser Énergie Est. C'est un mauvais projet pour l'économie et la société québécoises.»

À ceux qui dénonceraient son militantisme dans les cégeps et universités, l'ancien porte-parole de la CLASSE répond qu'il les «invite à faire des conférences dans les cégeps pour faire valoir leur point de vue. Jamais au grand jamais je n'empêcherais les gens à le faire, au contraire. J'encourage le débat.»

Après avoir visité le Cégep de Sainte-Foy mercredi, les deux conférenciers seront au Cégep Garneau et au Cégep Lévis-Lauzon jeudi.

La tournée se terminera le 12 mai au Cégep de Valleyfield. La Coalition ECO, partenaire dans ce projet, tiendra ensuite un camp de formation « Agir contre l'État pétrolier» les 23 et 24 mai à Montréal.

Tension préélectorale au Cégep Garneau

(Québec) Le comité DGE de l'Association étudiante du Cégep Garneau et la direction de l'établissement confirment que le climat est tendu à l'aube des élections du nouveau conseil d'administration de l'Association.

Dans un communiqué de presse réagissant à la sortie d'une candidate, qui affirme que les membres de son parti et elle sont victimes d'intimidation, le comité DGE écrit qu'il «trouverait tout acte de vandalisme déplorable et condamnable».

Frédérique Fiset-Cholette a communiqué avec Le Soleil, lundi, pour dénoncer ce qu'elle considère comme un climat de peur entretenu «par une minorité radicale». En seulement deux jours de campagne, soutient-elle, les membres du Parti démocratique Garneau (PDG) et elle ont dû remplacer des affiches arrachées ou vandalisées, en plus d'essuyer menaces et intimidation.

L'étudiante en science de la nature, qui est à l'origine de la seconde pétition pour la tenue d'une assemblée générale sur la désaffiliation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), compte se présenter aux élections de demain et de vendredi pour être coordonnatrice à l'association étudiante.

«Je me présente à la coordination en prônant une association neutre et indépendante, ce qui permettrait une pluralité de points de vue et rendrait le cégep plus inclusif et vivant», résume-t-elle.

Maxime Blanchette, du comité DGE, dit avoir eu vent de collants sur des affiches et

d'affiches arrachées. «On n'a pas de suspect, mais on sait que ça ne vient pas d'un candidat», assure-t-il. Dans son communiqué, le comité mentionne que «les évènements "d'intimidation" véhiculés dans les médias n'ont pas eu lieu dans les locaux de l'association étudiante», et que ceux-ci «n'impliquent aucun administrateur actif, ni aucun membre du DGE».

La direction du Cégep Garneau a jusqu'ici reçu les plaintes de deux étudiants. «Comme chaque fois qu'on reçoit une plainte, un comité de discipline est mis sur pied et fait enquête. Des étudiants sont rencontrés et, s'il y a lieu, on émet des sanctions», précise la directrice des communications de l'établissement, Sylvie Fortin.

Selon M^{me} Fortin, il y a des tensions autour de l'association étudiante depuis la récente assemblée générale sur la désaffiliation de l'ASSÉ, la semaine dernière.

«Dans les cégeps, c'est un peu plus difficile qu'il y a 10 ou 15 ans, alors que les associations ne connaissaient pas beaucoup l'opposition. Depuis cinq ou six ans, les étudiants s'impliquent plus, et il y a parfois des positions très dures, très rigides, qui s'affrontent», observe-t-elle.

«Désinformation»

Invité à commenter les allégations de Frédérique Fiset-Cholette, le coordonnateur sortant de l'association étudiante, Simon Marcoux-Piché, a déclaré par courriel que «dans les élections actuelles, la désinformation semble être l'arme de plusieurs, dommage que les médias embarquent dans le jeu».

Selon certains détracteurs de M^{me} Fiset-Cholette qui se sont exprimés sur Facebook, la création d'un parti unique au Cégep Garneau nuirait à la démocratie.

Interrogé à ce sujet, Maxime Blanchette précise que ce n'est pas la première fois que des candidats se regroupent en parti. «C'est une stratégie qui vise surtout à mettre le

budget de tous les candidats ensemble», explique-t-il, ajoutant qu'il y a neuf candidats du PDG aux élections de l'association étudiante du Cégep Garneau, «neuf candidats par poste».

«Je ne vois pas en quoi ce serait antidémocratique. Tout le monde peut se présenter et voter pour le candidat de son choix. Ce n'est pas un parti qui va être élu, mais des candidats. Le parti, il ne tient plus en AG et au CA», dit M. Blanchette.

Le vote papier se tiendra dans deux kiosques pendant 10 heures demain et vendredi. Les étudiants pourront voter jusqu'à 15h30 vendredi, et les résultats seront connus en début de soirée. Selon M. Blanchette, le taux de participation aux élections est «généralement bon».

12 avril 2015, Presse Canadienne, The Gazette

ASSÉ faces possible disafilliation by Cégep Garneau

Students at Cégep Garneau in Quebec City want to disaffiliate from the Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

A motion for a disaffiliation vote will be submitted Tuesday during a special general assembly.

In an interview with le Soleil, the CEGEP student association's spokesperson Antoine Godin-Landry said that 200 students have signed a petition circulating since March seeking to disaffiliate.

Last week, students at Cégep Garneau voted nearly 70 per cent against a strike day to allow its members to attend a protest in Montreal.

Following the resignation — and subsequent symbolic firing — of <u>ASSÉ's executive last weekend</u>, the group reiterated the necessity of continuing their fight against austerity measures, fossil fuels and "political repression."

ASSÉ's executive was removed after distributing a text proposing a strategic break from striking to better coordinate with labour unions in the fall.

Des étudiants du cégep Garneau affirment être victimes d'intimidation DAPHNÉE DION-VIENS

Lundi, 20 avril 2015 13:17

MISE à JOUR Lundi, 20 avril 2015 22:06

La tension semble vive entre des étudiants du cégep Garneau. Certains d'entre eux affirment être victimes d'intimidation à l'approche des élections au sein de l'association étudiante.

Frédérique Fiset-Cholette est l'instigatrice d'une seconde pétition réclamant la désaffiliation à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Elle se présente aussi comme coordonnatrice à l'association étudiante au sein du parti étudiant Démocratie Garneau, qui veut rendre l'organisation «plus neutre et indépendante».

Or, depuis le lancement de la campagne électorale la semaine dernière, la jeune femme et son équipe ont subi des railleries et des menaces de la part d'autres étudiants qui ne partagent pas leur point de vue, affirme-t-elle.

«Il ne s'est pas passé une journée depuis jeudi qu'on ne s'est pas fait crier des noms ou insulter. On nous reproche de ne pas nous impliquer, mais lorsqu'on le fait, on se fait menacer.»

Les railleries circulent aussi sur les réseaux sociaux et des affiches du parti Démocratie

Garneau ont été vandalisées, ajoute celle qui déplore le «climat de peur» qui règne au cégep.

Une membre de son équipe a récemment été encerclée par des étudiants hostiles à ses idées, la poussant au bord des larmes, ajoute Mme Fiset-Cholette.

«Souvent, on reproche à la majorité de ne pas s'impliquer mais c'est parce qu'on a peur», lance-t-elle. D'autres membres de son équipe ont aussi reçu des menaces physiques, ajoute-t-elle.

Frédérique Fiset-Cholette a rencontré un responsable des affaires étudiantes lundi avant-midi à ce sujet. Une plainte formelle pourrait être déposée au cours des prochains jours, indique-t-elle.

Des vérifications sont en cours, indique de son côté Sylvie Fortin, directrice des communications au cégep Garneau. «Chez nous, c'est tolérance zéro en matière d'intimidation», affirme-t-elle.

Si les allégations sont fondées, les étudiants fautifs pourraient comparaître devant un comité de discipline. «Il pourrait y avoir une sanction», a précisé Mme Fortin, sans vouloir s'avancer davantage.

Les élections à l'association étudiante se dérouleront jeudi et vendredi.

15 avril 2015, Anne-Sophie Lépine-Landry Journaliste à la Salle des Nouvelles

POINT CHAUD □ Une seconde assemblée générale spéciale pour la désaffiliation à l'ASSÉ □

C'est le 14 avril à 14h qu'avait lieu l'assemblée générale spéciale portant sur une

possible désaffiliation de l'Association étudiante de Garneau à l'ASSÉ, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, le syndicat étudiant auquel Garneau est affilié depuis 2012. Une centaine d'étudiants se sont alors présentés durant le bloc libéré des sciences humaines pour débattre sur une éventuelle motion qui permettrait à l'AGÉCFXG de quitter l'ASSÉ et de devenir indépendante.

L'assemblée s'est déroulée de façon régulière au départ en présentant le présidium et une brève explication du code Morin pour les non-initiés par la présidente Isabelle Hupé, une ancienne étudiante de Garneau. On ne retrouvait qu'un point à l'ordre du jour de l'assemblée spéciale qui, rappelons-le, avait été convoquée suite à la circulation d'une pétition comptant un peu moins de 200 signatures demandant la désaffiliation de l'association étudiante à l'ASSÉ.

Antoine Godin-Landry, responsable des communications à l'Association étudiante, procéda d'abord à une explication sur l'objectif de l'assemblée convoquée il y a environ deux semaines, visant l'adoption d'une motion permettant le vote des étudiants sur la question de la désaffiliation. Il détailla ensuite les modalités en cas de vote en assemblée ou d'un référendum papier qui aurait lieu à la suite d'une campagne référendaire informative de dix jours. C'est à la suite de cette explication qu'on proposa d'abord un référendum papier comme moyen de vote, une proposition qui fut ensuite amendée et adoptée afin que le vote de désaffiliation se fasse en AG, permettant un débat et un échange d'opinions sur le sujet. Cette assemblée générale aurait eu lieu le 30 avril prochain durant le bloc libéré, permettant ainsi à un maximum d'étudiants de se présenter.

Guillaume Proulx, un étudiant de l'UQAM, alla ensuite au micro pour une présentation de cinq minutes sur l'ASSÉ. Il mentionna d'abord ses 82 000 étudiants membres pour ensuite continuer sur une courte présentation de ses mandats. On mentionna également que, sur les 19\$ de frais de cotisation par étudiant par session pour l'association étudiante, 3\$ étaient retirés comme cotisation à l'ASSÉ. Cet argument économique avait d'ailleurs été en partie la cause de la circulation de la pétition au cégep.

Après cette présentation, on demanda un huis-clos afin de ne garder que les étudiants

dans l'assistance. Cette proposition fut adoptée et on expulsa alors les membres du personnel ainsi que les gardiens de sécurité de la Salle des Pas perdus. On demanda aussi un vote secret à tête baissée sur l'adoption de la motion qui fut d'abord remportée par le oui à un référendum à 55-51-3. Un recomptage fut alors réclamé, ce qui entama un débat de plus d'une trentaine de minutes : l'on en appela notamment à la décision de la présidente qui s'était d'abord prononcée contre un potentiel recomptage, car certains étudiants avaient quitté la salle alors que d'autres s'étaient joints au groupe.

C'est à la suite de l'expulsion des étudiants nouvellement arrivés dans l'assistance qu'eut lieu le recomptage qui cette fois pencha en faveur du non : au final, la proposition d'avoir un vote sur la désaffiliation fut refusée et on leva l'assemblée. L'Association étudiante du cégep Garneau restera ainsi membre de l'ASSÉ, du moins jusqu'à la demande d'un autre vote par les étudiants.

15 avril 2015, Élisabeth Fleury, Le Soleil

Pas d'assemblée sur la désaffiliation à l'ASSÉ: des cégépiens de Garneau mécontents

(Québec) «Les défenseurs de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) à Garneau n'ont même pas voulu qu'on discute de désaffiliation dans une assemblée générale! Comment voulez-vous qu'on débatte d'idées dans une telle situation?»

Les administrateurs de la page Facebook «Contre la grève au Cégep Garneau» en ont contre la façon dont s'est déroulé mardi le vote sur la tenue d'une assemblée destinée à

voter sur le retrait de l'Association générale étudiante du Collège François-Xavier Garneau (AGECFXG) de l'ASSÉ.

Pour rappel, quelque 200 étudiants avaient signé une pétition à cet effet début mars, ne voyant plus d'intérêt à faire partie de l'ASSÉ. Les membres de l'AGECFXG étaient donc invités mardi à se prononcer sur une motion réclamant la tenue d'une assemblée générale sur la désaffiliation à l'ASSÉ.

Les étudiants ont voté par une majorité de quelques voix en faveur de la tenue d'une telle assemblée. Sauf qu'un recomptage a été demandé, et une longue discussion s'en est suivie. Le vote a été repris, et la décision initiale a été infirmée. Entre les deux votes, des étudiants avaient quitté la salle.

Pour l'heure, donc, l'AGECFXG demeure membre de l'ASSÉ.

«C'est catastrophique et complètement antidémocratique, voilà ce que c'est. Une autre AG sera convoquée le 7 mai», écrivent les administrateurs de la page «Contre la grève au Cégep Garneau».

Un internaute souligne que les prodésaffiliations n'avaient qu'à se pointer, qu'ils n'étaient pas 200 dans la salle et que «c'est encore le noyau dur actif qui a pris la décision "au nom de la majorité"».

Au moment d'écrire ces lignes, il n'avait pas été possible de parler à un représentant de l'AGECFXG.

Des étudiants du Cégep du Vieux-Montréal avaient formulé des critiques semblables la semaine dernière à propos du processus de vote sur la reconduction de la grève. À deux reprises, les étudiants avaient voté contre la poursuite du débrayage. Une décision qui a finalement été infirmée au terme de la troisième demande de recomptage.

14 avril 2015, Daphnée Dion, Journal de Québec

Cégep

Garneau: vote

controversé

sur la

désaffiliation à

ľASSÉ

Des étudiants du cégep Garneau ont refusé mardi de tenir une assemblée générale sur la désaffiliation à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), à l'issue d'un vote controversé.

Cette assemblée spéciale avait été convoquée à la demande d'environ 200 étudiants qui avaient fait circuler une pétition à cet effet, ne voyant plus d'intérêt à être représentés par l'ASSÉ, rapporte Antoine Godin-Landry, responsable des communications de l'association étudiante.

Des étudiants dénoncent toutefois la façon dont les choses se sont déroulées mardi après-midi. C'est le cas d'Anne-Sophie Robitaille et de Jeanne Rouillard, qui étudient en sciences humaines.

Une centaine d'étudiants étaient présents lorsqu'un premier vote a été tenu. Par une majorité de quelques voix, il a été décidé de tenir une autre assemblée pour voter officiellement sur le retrait de l'ASSÉ. Un étudiant a toutefois demandé un «recomptage», une demande qui n'a pas fait l'unanimité.

Ce n'est qu'après une trentaine de minutes de discussion que le vote a finalement été repris. La décision a été renversée. «Mais entre-temps il y a eu du mouvement, plusieurs personnes avaient quitté la salle, ce n'était plus représentatif. On s'est senti lésé dans nos droits. On trouvait que ça n'avait pas de bon sens», affirme Jeanne.

13 avril 2015, Annabelle Caillou, Le Devoir

Le mouvement étudiant sur des sables mouvants

Les regroupements d'associations étudiantes font face à un vent de désaffiliations

Alors que des associations universitaires étudiantes remettent en question leur affiliation à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ou à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), cette dernière reste optimiste en ce qui a trait au climat qui règne au sein du mouvement étudiant.

Au début du mois, l'ensemble du comité exécutif de l'ASSE démissionnait en raison d'un désaccord avec ses membres sur la poursuite de la grève. L'association doit maintenant faire face à la volonté de désaffiliation de certaines associations. Parmi elles, l'association des étudiants du Collège François-Xavier-Garneau à Québec qui déposera mardi prochain, lors d'une assemblée générale spéciale, une motion demandant un vote de désaffiliation.

L'ASSE n'est pas la seule touchée. Le 28 mars dernier, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), qui représente près de 40 000 étudiants, a décidé de se séparer de la FEUQ.

Selon la secrétaire aux communications par intérim de l'ASSE, Andra Florea, cela ne démontre en rien une crise au sein du mouvement étudiant. « Nous ne sommes pas en crise. Au contraire ! Ça montre que ça bouge, que la base militante est vivante, qu'il y a du renouveau dans le mouvement étudiant. Oui, il y a des questionnements, les associations veulent mieux choisir avec qui elles vont s'associer ou décider de rester indépendantes. »

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) estime ne pas connaître non plus de remise en question. « *Ça va bien pour nous, deux nouvelles associations nous ont rejoints récemment* », dit la vice-présidente de la fédération Émilie Joly.

Vendredi, un vote de grève au cégep du Vieux-Montréal a dû être annulé en raison d'un désaccord sur les procédures entre les étudiants pour la grève et ceux demandant un retour en classe.

Une « troisième voie » étudiante ?

Les deux grandes associations étudiantes de l'Université Laval envisagent depuis quelques semaines de créer une « troisième voie » qui s'ajouterait à celle de la FEUQ et de l'ASSE.

« Ça fait plusieurs années qu'on y réfléchit en fait », confie Thierry Bouchard-Vincent, vice-président à l'enseignement et à la recherche de la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL). Il considère que, depuis la mort de la Table de concertation étudiante du Québec (TACEQ) en 2014, les discussions avec les autres associations étudiantes, dont la FAECUM et l'Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIES), se sont accélérées. « On discute, on prend note des différentes opinions, on regarde ce qu'il se fait ailleurs dans les autres campus en matière de représentation étudiante pour proposer d'autres alternatives à la communauté étudiante », précise-t-il.

D'après lui, les remises en question qui s'opèrent actuellement au sein du mouvement étudiant leur permettent de mieux comprendre ce qui pourrait être changé et ce que recherchent réellement les associations universitaires.

12 avril 2015, Élisabeth Fleury, Le Soleil

Des cégépiens de Garneau veulent quitter l'ASSÉ

(Québec) Des étudiants du Cégep Garneau souhaitent se désaffilier de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Une motion demandant un vote de désaffiliation sera déposée lors d'une assemblée générale spéciale de l'Association générale étudiante du Collège François-Xavier-Garneau (AGÉCFXG), le 14 avril.

Selon le responsable des communications de l'AGÉCFXG, Antoine Godin-Landry, 200 étudiants auraient signé début mars une pétition réclamant une telle assemblée. «Si la motion est adoptée, elle précisera les modalités du vote, si on fait une AG ou un référendum, par exemple», a-t-il expliqué.

La pétition vient d'étudiants qui pensent que leur association n'a pas d'intérêt à être membre de l'ASSÉ, résume M. Godin-Landry. «On verra la semaine prochaine quel est le pouls. Il faut savoir qu'il y avait aussi plus d'une centaine d'étudiants qui voulaient avoir un vote de grève, alors c'est difficile de prédire aujourd'hui» de quel côté pencheront les étudiants, dit le porte-parole.

La semaine dernière, les étudiants du Collège Garneau avaient refusé, à près de 70 %, ne serait-ce qu'une seule journée de grève pour permettre à certains de leurs confrères d'aller manifester à Montréal.

Sans commenter directement le cas des étudiants de Garneau, la porte-parole de l'ASSÉ, Andra Florea, indique que «chaque fois qu'une association membre parle de se désaffilier, on va la voir pour en connaître les raisons».

L'AGÉCFXG s'est jointe à l'ASSÉ une première fois en 2005. Elle a quitté l'organisation en 2008, pour se réaffilier en 2012.

Outre les étudiants de Garneau, sept associations de l'Université Laval sont actuellement membres de l'ASSÉ. Aucune de celles à qui nous avons réussi à parler hier ne prévoyait imiter l'AGÉCFXG.

À la suite de la démission, puis de la destitution symbolique du conseil exécutif de l'ASSÉ, la fin de semaine dernière, l'organisation a réitéré la nécessité de poursuivre la lutte contre les mesures d'austérité, les hydrocarbures et la répression politique.

Le Conseil exécutif de l'ASSÉ a démissionné après avoir diffusé aux associations membres un texte de réflexion proposant un repli stratégique du mouvement de grève pour mieux le reprendre à l'automne, avec les syndicats entre autres.

À l'Université Laval

Le mouvement de grève à l'Université Laval a continué de perdre des plumes, alors qu'une autre association, celle des étudiants et des étudiantes en études anciennes (AÉÉÁA), a décidé de reprendre les cours à compter du 14 avril. Dans un communiqué diffusé jeudi, l'AÉÉÁA écrit que «considérant que les effets mobilisateurs et informatifs attendus de la grève se sont matérialisés [...], l'AÉÉÁA suspend la grève dans l'objectif d'amplifier l'escalade des moyens de pression contre l'austérité pendant l'été et jusqu'à l'automne».

La manifestante blessée par un policier réclame excuses et dédommagement

Une mise en demeure a été envoyée en bonne et due forme à la Ville de Québec et son service de police par l'avocat de Naomie Tremblay-Trudeau, cette étudiante blessée au visage par un tir de gaz lacrymogène lors d'une manifestation, le 26 mars.

Dans le document judiciaire, la plaignante exige des excuses et annonce son intention de réclamer des dommages et intérêts pour la brûlure subie au menton.

L'avocat de la famille, Me Marc Lemaire, ne précise pas pour l'instant le montant qu'il entend réclamer, puisque les séquelles de l'incident ne sont pas encore connues. Si Naomie Tremblay-Trudeau conserve une cicatrice permanente, les dommages demandés seront plus élevés.

« Dans un dossier de blessure corporelle, on attend généralement que la blessure se résorbe. Il faut prendre le temps que la cicatrice disparaisse ou apparaisse, selon le cas », affirme Me Lemaire.

Entente souhaitée

L'avocat attend maintenant l'appel des procureurs de la Ville. Il souhaite conclure une entente à l'amiable pour éviter le dépôt d'une poursuite civile.

« Je ne suis pas du genre à vouloir à tout prix, au nom de mes clients, intenter des poursuites civiles. Je suis plutôt du genre à vouloir obtenir une indemnité raisonnable pour mes clients », dit Me Lemaire.

L'avocat a aussi l'intention de déposer une plainte en déontologie contre le policier du

Service de police de la Ville de Québec qui a tiré la cartouche de gaz irritant.

La Ville confirme avoir reçu la mise en demeure, mais refuse de commenter le dossier.

2 avril 2015, Sophie Côté, Journal de Québec

L'association étudiante du Cégep Garneau dénonce la répression «intense et inouïe» des policiers de Québec.

L'association étudiante du Cégep Garneau, dont fait partie Naomie Tremblay-Trudeau, cette jeune femme blessée au visage par un policier jeudi dernier, dénonce la répression «intense et inouïe» des policiers de Québec, et affirme que «l'armement de la Ville de Québec se rapproche de Ferguson».

«Nous dénonçons la répression du droit de manifester et la violence de l'intervention policière», affirme dans un communiqué l'association étudiante, à propos des interventions de l'antiémeute du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) lors des manifestations contre l'austérité de la semaine dernière. «Nous sommes "contre toute brutalité policière" et "contre toutes les formes de violence physique et psychologique délibérées qui menacent l'intégrité d'un individu en lien avec le conflit étudiant".»

«Morsures de chien, coups de matraque, bombes lacrymogènes lancées à courte portée, poivre : l'armement de la Ville de Québec se rapproche de Ferguson», soutient l'association et son coordonnateur, Simon Marcoux Piché, faisant référence à cette ville du Missouri où des affrontements se sont multipliés entre policiers et manifestants après la mort controversée du jeune Afro-américain Michael Brown, qui a été abattu par un

policier en août 2014.

Revenant sur la manifestation de jeudi, lors de laquelle Naomie Tremblay-Trudeau a été blessée, l'association mentionne par ailleurs que «le rassemblement n'a jamais été une manifestation. C'est dire qu'une fois la manœuvre d'encerclement effectuée par le service de police, les avis de dispersion ne pouvaient qu'entrainer confusion et frustration, d'où les mouvements de foule imprévisibles. C'est à ce moment que l'étudiante Naomie, aussi exécutante au sein de l'AGECFXG, a reçu une capsule de gaz lacrymogène lors d'un tir de courte portée.»

Une mise en demeure a été envoyée en bonne et due forme à la Ville de Québec et son service de police par l'avocat de Naomie Tremblay-Trudeau, cette étudiante blessée au visage par un tir de gaz lacrymogène lors d'une manifestation, le 26 mars.

Dans le document judiciaire, la plaignante exige des excuses et annonce son intention de réclamer des dommages et intérêts pour la brûlure subie au menton.

L'avocat de la famille, Me Marc Lemaire, ne précise pas pour l'instant le montant qu'il entend réclamer, puisque les séquelles de l'incident ne sont pas encore connues. Si Naomie Tremblay-Trudeau conserve une cicatrice permanente, les dommages demandés seront plus élevés.

« Dans un dossier de blessure corporelle, on attend généralement que la blessure se résorbe. Il faut prendre le temps que la cicatrice disparaisse ou apparaisse, selon le cas », affirme Me Lemaire.

Entente souhaitée

L'avocat attend maintenant l'appel des procureurs de la Ville. Il souhaite conclure une entente à l'amiable pour éviter le dépôt d'une poursuite civile.

« Je ne suis pas du genre à vouloir à tout prix, au nom de mes clients, intenter des poursuites civiles. Je suis plutôt du genre à vouloir obtenir une indemnité raisonnable pour mes clients », dit Me Lemaire.

L'avocat a aussi l'intention de déposer une plainte en déontologie contre le policier du Service de police de la Ville de Québec qui a tiré la cartouche de gaz irritant.

La Ville confirme avoir reçu la mise en demeure, mais refuse de commenter le dossier.

1 avril 2015, Nicolas Lachance, Journal de Québec

Garneau dit non à la grève

Les étudiants du cégep Garneau ont refusé à 67 % la tenue d'une journée de grève contre l'austérité jeudi.

Un autre cégep de la région de Québec s'est exprimé contre la grève par l'entremise du système de vote électronique Omnivox. La proposition d'annuler les cours et toutes les activités étudiantes le 2 avril, afin de permettre aux militants contre l'austérité de manifester, a été renversée par les étudiants du cégep Sainte-Foy mardi et par les étudiants du cégep Garneau mercredi matin.

Avec un taux de participation de 76,2 % (4318 votes), 67 % des élèves du cégep Garneau ont dit «non» à cette proposition.

À peine 28 % des cégépiens ont voté en faveur de la grève et 5 % se sont abstenus. «Y'en ont mangé une cali***», s'est réjoui Jérôme Ouellet sur la page Facebook de l'Association étudiante.

«J'ai perdu la foi en l'humanité... N'empêche bravo pour la participation», a mentionné,

quant à lui, Marc-Antoine Vézina.

Au cégep de Limoilou, aucun vote concernant la grève n'a été réclamé. Les trois cégeps de la région de Québec ne seront donc pas en grève pour la manifestation nationale contre l'austérité prévue jeudi.

«La journée du 2 avril demeure donc une journée d'école. Toutefois, les autobus de l'Association étudiante vers Montréal pour la manifestation nationale contre l'austérité sont maintenus», a expliqué Antoine Godin-Landry, le responsable des communications de l'Association étudiante du cégep Garneau.

7 avril, Elisa Cloutier, Journal de Québec

Le policier Charles-Scott Simard menacé de mort

Un individu de 22 ans a été arrêté et accusé d'avoir proféré des menaces de mort envers le policier Charles-Scott Simard, qui a tiré au visage d'une jeune manifestante le 26 mars dernier.

C'est ce qu'a confirmé au *Journal* le directeur des communications du Service de police de la Ville de Québec, François Moisan, en ajoutant que les menaces ont été proférées sur Facebook. M. Moisan n'était toutefois pas en mesure de préciser si les menaces avaient été envoyées sur une des pages Facebook créées en soutien ou contre le policier portant le matricule 3143.

Depuis les évènements, les pages du genre concernant le policier Simard se multiplient. Certaines l'appuient, alors que d'autres réclament sa démission.

Arrestation

Pier-Alexandre Fortin, de Lévis, a été arrêté le 2 avril après avoir menacé le policier Charles-Scott Simard et le SPVQ deux jours après la manifestation étudiante, lors de laquelle Naomie Tremblay-Trudeau a reçu un jet de poudre irritante en plein visage. Le Commissaire à la déontologie policière a d'ailleurs ordonné une enquête pour faire la lumière dans cette affaire.

Le jeune homme qui ne possède pas d'antécédents criminels devra revenir en cour ultérieurement pour la suite des procédures judiciaires.

Toujours en arrêt de travail

M. Moisan confirme par ailleurs que le policier est toujours en arrêt de travail, depuis le 31 mars, pour «des motifs personnels».

Selon le président de la Fraternité des policiers de Québec, Marc Richard, qui n'a pas voulu commenter l'affaire, il «arrive à l'occasion» que des policiers reçoivent des menaces.

Le cas présent n'est pas sans rappeler celui du porte-parole du Service de police de Montréal, lan Lafrenière, qui avait vu un graffiti le représentant avec une balle dans la tête, être publié sur Instagram, en marge du «printemps érable», en 2013. La jeune femme à l'origine de la publication Jennifer Pawluck connaîtra son verdict le 23 avril. Si elle est déclarée coupable, elle est passible de six mois de prison et d'une amende de 5000 \$maximum.

Chronologie des événements :

26 mars: Naomie Tremblay-Trudeau, 18 ans, a reçu un jet de poudre irritante en plein visage lors d'une manifestation contre l'austérité dans les rues de Québec, lorsqu'elle s'est rapprochée du périmètre formé par l'antiémeute.

29 mars: L'étudiante mène une marche contre l'austérité dans les rues de Québec.

31 mars: Le Commissaire à la déontologie policière ordonne une enquête sur le geste posé par le policier Charles-Scott Simard. L'enquêteur aura 180jours pour remettre son rapport.

31 mars: La famille de Naomie Tremblay-Trudeau rencontre l'avocat qui les représentera, Me Marc Lemaire, spécialisé en litigecivil, dans le but de déposer une mise en demeure contre la Ville deQuébec.



1 avril 2015, Pierre Asselin, Le Soleil

Pris dans la souricière

(Québec) L'article 19.2 du règlement de la Ville de Québec sur la paix et le bon ordre enferme les manifestants et les policiers dans une logique de confrontation qui multiplie les risques de blessures, de part et d'autre.

C'est un miracle si la jeune Naomie Tremblay-Trudeau n'a pas subi de blessures plus graves encore, après avoir reçu en plein visage la décharge d'un lanceur de cartouche de gaz lacrymogènes. L'administration municipale est ultimement responsable de ce grave incident en raison non seulement de l'article 19.2, mais aussi des méthodes utilisées par les forces policières, qui tolèrent l'utilisation de ces armes à bout portant

pour viser le corps et la tête des manifestants.

Les images tournées le 26 mars ne laissent planer aucun doute. Les policiers pointent leurs lanceurs, plusieurs fois, en direction des épaules ou de la tête des manifestants, qui se trouvent à un mètre ou moins d'eux. Ils feront feu à deux reprises vers la tête et une troisième fois dans le dos d'un manifestant, toujours à bout portant. Ce n'était pas un accident.

Le mutisme de la Ville et du corps policier est éloquent. On en a appris plus sur l'écrasement du Airbus de Germanwings, survenu un jour plus tard, que sur cet incident filmé de long en large. Si, comme le soutient la Ville, «le protocole de contrôle de foule a été respecté», il y a un sérieux problème avec le protocole.

Cette blessure était évitable, d'abord parce que les policiers n'auraient jamais dû tirer sur les manifestants comme ils l'ont fait. Mais elle est surtout le résultat de l'entêtement de la Ville à maintenir et appliquer un règlement inefficace et contreproductif.

Tous auraient intérêt à relire le rapport de la Commission d'examen des événements du printemps de 2012, dirigée par Serge Ménard, au lieu de tourner l'exercice en dérision comme l'a fait la ministre Lise Thériault.

Ce document se fait de plus en plus pertinent. C'est notre seule référence contemporaine sur la problématique complexe du contrôle des foules. On ne peut pas se priver de son éclairage.

Lundi, des regroupements de policiers ont publié un communiqué pour tenter de rétablir les ponts avec les manifestants. La démarche est sincère et va dans la bonne direction, mais elle aura peu d'effet si on ne parvient pas à sortir de la spirale créée par la réglementation et les pratiques actuelles.

Le rapport Ménard démontre «la nécessité de quitter les approches fondées sur les procédures d'autorisation préalables pour se centrer sur une communication efficace». L'obligation de divulguer l'itinéraire, loin de faciliter les communications, exacerbe les tensions. Cet héritage de 2012 nous coince tous dans une souricière.

L'autre problème, lui aussi mis en évidence dans le même rapport, porte sur les arrestations de masse. Comment s'étonner que la manifestation du 26 mars ait dégénéré, quand on sait que 274 personnes avaient été arrêtées deux jours plus tôt?

Les tactiques policières d'encerclement placent les manifestants devant une impasse, au sens propre, quand ces mêmes policiers leur donnent l'ordre de se disperser. Les arrestations massives qui en résultent laissent croire «que les policiers ne détiennent pas une preuve suffisante de la commission d'une infraction par chacun des individus», avait d'ailleurs constaté la commission Ménard.

On ne doit pas attendre un autre drame avant de corriger la situation. Peut-être y aura-t-il une pause dans le mouvement d'opposition. Ce n'est pas le temps de baisser les bras, au contraire, il faut en profiter pour dénouer cette impasse.

31 mars 2015, Nicolas Lachance, Journal de Québec

Le Commissaire à la déontologie policière ordonne une enquête

Le policie	r est en arrêt de travail, alors	s que l'étudiante es	t traumatisée, selon
l'avocat			
Le Comm	ı issaire à la déontologie polic	cière a ordonné une	enquête sur le gest

posé par le policier qui a blessé au visage la jeune étudiante Naomie Tremblay-

Trudeau en utilisant un fusil à poudre irritante.

L'avocat de cette dernière a soutenu hier qu'elle était «traumatisée par l'incident», tandis que le policier impliqué est en arrêt de travail.

«Une jeune manifestante aurait subi des blessures au visage après qu'un policier du Service de police de la ville de Québec ait fait usage d'une arme intermédiaire utilisée en matière de contrôle de foule», note le Commissaire à la déontologie policière dans un communiqué.

Le Commissaire à la déontologie a donc demandé la tenue d'une enquête sur la manifestation qui a dégénéré le 26 mars 2015. Lorsque les esprits se sont échauffés entre les manifestants et l'antiémeute, le policier Charles-Scott Simard qui était dans les rangs a tiré au visage de la jeune manifestante Naomie Tremblay-Trudeau. Celle-ci a été brûlée au visage.

L'enquêteur devra remettre son rapport dans 180 jours.

En arrêt de travail

Par ailleurs, le policier responsable du tir est en arrêt de travail. C'est ce qu'a confirmé mardi après-midi le Service de police de la ville de Québec (SPVQ).

«Il est en arrêt de travail depuis aujourd'hui [mardi] pour des motifs personnels», a indiqué au Journal le directeur des communications du SPVQ, François Moisan, précisant qu'il n'en dévoilerait pas davantage.

Traumatisme et mise en demeure

Me Marc Lemaire, l'avocat de Naomie Tremblay-Trudeau, qui a été blessée par un jet de poudre irritante, soutient que sa cliente est traumatisée.

«C'est une femme qui s'exprime bien qui a été traumatisée par un événement qui dépasse la norme, a affirmé l'avocat de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay qui a le mandat de s'occuper de la poursuite civile éventuelle que pourrait engager l'étudiante contre la Ville et le policier. Pour l'instant, l'avocat travaille à l'envoi d'une mise en demeure.

«Ça affecte. Je ne sais pas si vous avez déjà reçu un jet de gaz violent au visage; ça

affecterait n'importe qui. Oui, je l'ai sentie troublée par ça.»

L'avocat qui étudie le dossier a trois ans pour poursuivre les acteurs, car ce sont des dommages corporelsque la jeune Naomie a subis. «Je viens de la rencontrer, alors il faut me laisser un peu de temps. On va adresser une mise en demeure d'abord», a convenu l'avocat choisi par la famille.

«C'est un cas de violence policière qui a été faite à l'égard d'une manifestante qui ne présentait pas un risque pour la sécurité du policier», a-t-il mentionné.

- Avec la collaboration de Marc-André Gagnon et de Sophie Côté

1 avril 2015, David Rémillard, Le Soleil

Peu de volonté de manifester chez les cégépiens de Québec

(Québec) Ce n'est pas chez les cégépiens de la région de Québec que les militants étudiants contre l'austérité garniront leurs rangs en vue de la manifestation nationale du 2 avril, tenue à Montréal et organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Le Cégep de Sainte-Foy a été le premier établissement à annoncer le résultat de son référendum sur une éventuelle levée des cours le 2 avril. Au terme d'un vote de quatre jours sur la plateforme en ligne Omnivox, 65 % des électeurs ont refusé ne serait-ce qu'une seule journée de grève pour permettre à certains de leurs confrères d'aller manifester dans la métropole. Le taux de participation a atteint 77 %.

Un autre vote fort attendu - toujours sur une levée des cours uniquement le 2 avril - est celui tenu au Cégep Garneau, institution d'enseignement où étudie notamment

Naomie Tremblay-Trudeau, étudiante blessée au visage la semaine dernière dans une manifestation devant l'Assemblée nationale. Des camarades d'école, dont au moins un fait partie du conseil d'administration de l'association, ont organisé une manifestation contre la brutalité policière et l'austérité, dimanche dernier.

Près de 700 étudiants se sont réunis en assemblée générale, mardi, pour débattre et établir les modalités du vote. Ils ont finalement choisi le scrutin secret, également sur Omnivox. Les résultats seront connus ce matin vers 9h. Près de 3200 jeunes s'étaient prévalus de leur droit de vote à 22h30, mardi. Même si le Oui l'emporte, des autobus de manifestants partiront du Cégep Garneau demain en direction de Montréal.

Au Cégep Limoilou et au Cégep de Lévis-Lauzon, il n'y aura pas de vote sur une levée des cours le 2 avril. Cela signifie qu'il n'y aura évidemment pas de grève d'un jour. Un autobus sera mis à la disposition des étudiants du Cégep Limoilou qui souhaitent aller manifester.

1^{er} avril 2015, Duhaime et Normandeau, 93,3

Une assemblée générale au Cégep Garneau vécue par Nicolas Lachance, journaliste au journal de Québec

À noter que l'entrevue est truffée de mauvaises intentions à l'égard de l'asso et des personnes présentes...

http://www.fm93.com/lecteur/audio/une-assemblee-generale-au-cegep-gameau-vecue-par-266049.mp3

Le Cégep Garneau vote contre la grève

La mobilisation étudiante dans les cégeps de la région a du plomb dans l'aile. Les étudiants du Cégep Garneau ont refusé à 67 % de participer à la manifestation nationale du 2 avril contre l'austérité à Montréal.

Le taux de participation au vote électronique a été de 76,2 %. Le porte-parole de l'association étudiante du Cégep Garneau, Antoine Godin-Landry, refuse de qualifier le résultat du vote.

« On va respecter la volonté de la majorité. Il y a une majorité claire qui s'est prononcée en défaveur de la grève. Il faut dire que le conseil d'administration n'avait pas de position particulière par rapport à la grève », dit-il.

Des autobus nolisés par l'association étudiante se rendront tout de même vers la métropole.

« Ceux qui se sont inscrits pour aller manifester à Montréal ont encore la chance de le faire, s'ils le souhaitent », précise Antoine Godin-Landry.

Plus tôt cette semaine, près de 65 % des étudiants du Cégep de Sainte-Foy ont voté contre une participation au mouvement national. Il n'y a pas eu de vote au Cégep de Limoilou ni au Cégep de Lévis-Lauzon sur une possible levée des cours.

La manifestation du 2 avril est organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE.)

Radio-Canada. 1^{er} avril

Manifestante blessée : la Ville de Québec sera mise en demeure

La famille de Naomie Tremblay-Trudeau, la jeune femme blessée au visage par un tir de gaz lacrymogène lors d'une manifestation devant l'Assemblée nationale, va déposer une mise en demeure contre la Ville de Québec.

L'étudiante du Cégep Garneau et sa mère, Catherine Tremblay, ont rencontré ce matin l'avocat qui les représentera, Me Marc Lemaire, spécialisé en litige civil.

L'avocat lui a recommandé l'envoi d'une mise en demeure à la Ville de Québec afin de réclamer éventuellement des dommages. Il étudie aussi la possibilité de déposer une plainte en déontologie contre le policier du Service de police de la Ville de Québec qui a déployé le gaz irritant.

La mise en demeure ne comportera pas de demande monétaire puisque les impacts de l'incident pour la jeune femme ne sont pas encore connus.

« C'est relativement prématuré parce que d'une part on ne sait pas qu'elles seront les dommages physiques ou les séquelles qui pourraient demeurer des suites de cet incident-là. Elle vit aussi encore le traumatisme de cet événement-là, qui l'a quand même marqué », indique Me Lemaire.

L'avocat souhaite faire parvenir la mise en demeure au cours de la semaine prochaine.

Me Marc Lemaire est d'avis que Naomie Tremblay-Trudeau a droit à un dédommagement pour la blessure subie. « Ça m'apparaît évident que le geste qui a été posé est fautif en luimême, quelles que soient les prétendues circonstances. Il est clair à mon avis que le policier et la Ville sont responsables des dommages que madame a subis. »

Me Lemaire n'exclut pas une entente à l'amiable. « Ça dépendra de la bonne volonté de la Ville. »

1 avril 2015, David Rémillard, Le Soleil

Peu de volonté de manifester chez les cégépiens de Québec

(Québec) Ce n'est pas chez les cégépiens de la région de Québec que les militants étudiants contre l'austérité garniront leurs rangs en vue de la manifestation nationale du 2 avril, tenue à Montréal et organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Le Cégep de Sainte-Foy a été le premier établissement à annoncer le résultat de son référendum sur une éventuelle levée des cours le 2 avril. Au terme d'un vote de quatre jours sur la plateforme en ligne Omnivox, 65 % des électeurs ont refusé ne serait-ce qu'une seule journée de grève pour permettre à certains de leurs confrères d'aller manifester dans la métropole. Le taux de participation a atteint 77 %.

Un autre vote fort attendu - toujours sur une levée des cours uniquement le 2 avril - est celui tenu au Cégep Garneau, institution d'enseignement où étudie notamment Naomie Tremblay-Trudeau, étudiante blessée au visage la semaine dernière dans une manifestation devant l'Assemblée nationale. Des camarades d'école, dont au moins un fait partie du conseil d'administration de l'association, ont organisé une manifestation contre la brutalité policière et l'austérité, dimanche dernier.

Près de 700 étudiants se sont réunis en assemblée générale, mardi, pour débattre et établir les modalités du vote. Ils ont finalement choisi le scrutin secret, également sur

Omnivox. Les résultats seront connus ce matin vers 9h. Près de 3200 jeunes s'étaient prévalus de leur droit de vote à 22h30, mardi. Même si le Oui l'emporte, des autobus de manifestants partiront du Cégep Garneau demain en direction de Montréal.

Au Cégep Limoilou et au Cégep de Lévis-Lauzon, il n'y aura pas de vote sur une levée des cours le 2 avril. Cela signifie qu'il n'y aura évidemment pas de grève d'un jour. Un autobus sera mis à la disposition des étudiants du Cégep Limoilou qui souhaitent aller manifester.

1 avril 2015, Élisabeth Fleury, Le Soleil

Les étudiants du Cégep Garneau votent contre la grève

(Québec) Après ceux du cégep de Sainte-Foy, c'est au tour des électeurs du Cégep Garneau de refuser une journée de grève pour permettre à certains de leurs confrères d'aller manifester jeudi à Montréal.

Les étudiants, qui ont été 4300 à voter, ont dit non à la grève dans une proportion de 66,9%. Le vote a été tenu entre 18h mardi et 9h ce matin sur la plateforme en ligne Omnivox.

Les autobus prévus pour transporter les manifestants du Cégep Garneau vers la métropole jeudi seront néanmoins maintenus, a fait savoir le responsable des communications de l'Association étudiante de l'établissement, Antoine Godin Landry.

Les étudiants du cégep de Sainte-Foy ont été les premiers à voter contre une levée des cours jeudi. Au terme d'un vote de quatre jours aussi tenu sur Omnivox, 65 % des électeurs ont dit non à une journée de débrayage. Le taux de participation a atteint 77 %.

Au Cégep Limoilou et au Cégep de Lévis-Lauzon, aucun vote de grève n'est prévu pour la journée de jeudi.

14 avril 2015, Mathilde Duval-Laplante, Salle des Nouvelles

POINT CHAUD □ Vifs débats à l'assemblée générale spéciale de grève du 31 mars

À partir de 14h hier, dans la Salle des Pas perdus du cégep, s'est tenue l'assemblée générale spéciale pour un vote de grève pour la journée du 2 avril 2015. Au final, il fut voté qu'il y aurait une consultation étudiante sur Omnivox à partir de la fin de l'assemblée jusqu'à 9h00 demain matin, le 1er avril, pour permettre à la communauté étudiante de Garneau de s'exprimer. Retour sur les échanges.

Plus de 600 personnes se sont présentées à la Salle des Pas perdus pour cette assemblée générale spéciale, un record de mobilisation depuis le printemps 2012. On a d'abord vérifié l'identité des personnes qui entraient dans la salle : la foule était telle que plusieurs dizaines de chaises se sont rajoutées, et beaucoup de gens étaient debout. Des agents de sécurité étaient postés aux extrémités de la salle et des journalistes de TVA étaient présents. Puis la séance s'est ouverte une quinzaine de minutes en retard, le temps de réorganiser l'espace.

D'emblée, on s'opposa à la présidence de Valérie Plante-Lévesque, étudiante en

géographie à l'UQAM et ancienne attachée de presse de l'ASSÉ, mais vu sa maîtrise particulière des procédures d'assemblées générales de grève, on vota finalement pour sa candidature. D'ailleurs, sa présentation des formalités habituelles qui suivit en fut une démonstration indéniable. On proposa aussi un huis clos médiatique, mais l'assistance se prononça en défaveur et les journalistes de TVA purent rester dans la salle.

C'était vraisemblablement la première assemblée générale de plusieurs étudiants et la communication ne se faisait pas bien d'un bord à l'autre de la salle. L'ambiance était plutôt survoltée et tendue et le processus prit du temps à être enclenché. Mais sitôt que la première plénière de quinze minutes sur l'austérité commença, les échanges se firent plus naturellement et dans le respect des autres. Une chose qui surprit agréablement le coordonnateur-adjoint de l'Association étudiante, Thomas Pilon-Robitaille, interrogé à la fin de la séance : « Les argumentaires étaient bien développés des deux côtés. Ce fut long et un peu pénible parfois, mais c'est normal pour une AG de grève, tout comme les tensions. Le décorum fut toutefois bien respecté ».

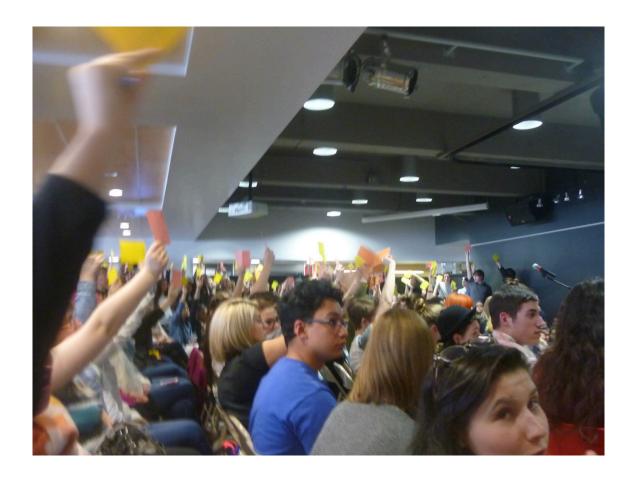
En premier lieu, il y eut de vifs débats sur l'austérité, puis sur la tenue d'une grève en regard de cet enjeu : les discussions furent entre autres interrompues par un comptage exhaustif des voix et des interventions sur le respect du décorum. La décision de limiter ou non les tours de parole prit aussi plusieurs dizaines de minutes. Quoiqu'il en soit, la première partie de l'assemblée générale fut consacrée à la présentation des arguments en faveur et en défaveur d'une grève contre l'austérité du gouvernement libéral Couillard. D'une part, plusieurs étudiants évoquèrent que l'austérité est une chose toxique pour une société et qu'il y a d'autres moyens que les coupures pour rembourser la dette du Québec. Aussi, certains discours furent assez éloquents sur le fait que les étudiants sont l'avenir et qu'ils doivent faire entendre leur colère si les décisions qui concernent leur futur ne leur conviennent pas. D'autre part, les étudiants en défaveur de la grève exposèrent presque tous leur solidarité envers la lutte contre l'austérité, mais mirent de l'avant qu'utiliser le moyen de pression syndical le plus élevé pour une seule journée n'aurait pas d'impact sur le gouvernement et qu'il existait d'autres alternatives.

En second lieu, on débattit longtemps sur la formulation de la question à poser aux étudiants sur Omnivox. Jusqu'à quel point devait-elle être neutre, combien de temps

devait-elle être mise en ligne ? On pensa à rédiger des argumentaires pour et contre la grève qui auraient été insérés dans le module informatique pour informer les étudiants qui n'étaient pas venus en assemblée, mais la proposition fut refusée, notamment parce que le temps de mettre en ligne la question référendaire aurait été trop long.

Au fil des heures, au moins la moitié des étudiants présents au début étaient partis à leurs cours ou du cégep, et l'attention des membres de l'assistance faiblissait peu à peu. Mais toujours est-il que la participation étudiante fut très impressionnante. L'assemblée fut levée à 17h35. À ce moment, l'Association étudiante offrit des billets de justification d'absence pour ceux et celles qui avaient manqué leurs classes pour venir assister à l'assemblée, une chose qu'elle aurait due faire dès le départ, selon Lauriève Ménard. Certains, comme Frédérique Fiset-Cholette, trouvèrent que les échanges furent stagnants et un peu fourbes, mais assurèrent qu'ils exerceraient leur droit de vote sur Omnivox. D'autres, tels que Cédric Drouillard, assurèrent qu'ils iraient manifester à Montréal même si la grève ne passait pas.

Ce fut une démonstration impressionnante de mobilisation étudiante, et nous attendons avec impatience les résultats du référendum ce matin. La Salle des Nouvelles vous informera, tout comme l'Association étudiante, de l'issue du vote.



31 mars 2015, Nicolas Lachance, Journal de Québec

Le Commissaire à la déontologie policière ordonne une enquête

Le policier est en arrêt de travail, alors que l'étudiante est traumatisée, selon l'avocat



Naomie Tremblay-Trudeau va mieux. Elle était notamment présente à l'assemblée générale de son cégep portant sur le vote de grève, où elle a demandé l'exclusion des médias, en vain.

Le Commissaire à la déontologie policière a ordonné une enquête sur le geste posé par le policier qui a blessé au visage la jeune étudiante Naomie Tremblay-Trudeau en utilisant un fusil à poudre irritante.

L'avocat de cette dernière a soutenu hier qu'elle était «traumatisée par l'incident», tandis que le policier impliqué est en arrêt de travail.

«Une jeune manifestante aurait subi des blessures au visage après qu'un policier du Service de police de la ville de Québec ait fait usage d'une arme intermédiaire utilisée en matière de contrôle de foule», note le Commissaire à la déontologie policière dans un communiqué.

Le Commissaire à la déontologie a donc demandé la tenue d'une enquête sur la manifestation qui a dégénéré le 26 mars 2015. Lorsque les esprits se sont échauffés entre les manifestants et l'antiémeute, le policier Charles-Scott Simard qui était dans les rangs a tiré au visage de la jeune manifestante Naomie Tremblay-Trudeau. Celle-ci a été brûlée au visage.

L'enquêteur devra remettre son rapport dans 180 jours.

En arrêt de travail

Par ailleurs, le policier responsable du tir est en arrêt de travail. C'est ce qu'a confirmé mardi après-midi le Service de police de la ville de Québec (SPVQ).

«Il est en arrêt de travail depuis aujourd'hui [mardi] pour des motifs personnels», a

indiqué au Journal le directeur des communications du SPVQ, François Moisan, précisant qu'il n'en dévoilerait pas davantage.

Traumatisme et mise en demeure

Me Marc Lemaire, l'avocat de Naomie Tremblay-Trudeau, qui a été blessée par un jet de poudre irritante, soutient que sa cliente est traumatisée.

«C'est une femme qui s'exprime bien qui a été traumatisée par un événement qui dépasse la norme, a affirmé l'avocat de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay qui a le mandat de s'occuper de la poursuite civile éventuelle que pourrait engager l'étudiante contre la Ville et le policier. Pour l'instant, l'avocat travaille à l'envoi d'une mise en demeure.

«Ça affecte. Je ne sais pas si vous avez déjà reçu un jet de gaz violent au visage; ça affecterait n'importe qui. Oui, je l'ai sentie troublée par ça.»

L'avocat qui étudie le dossier a trois ans pour poursuivre les acteurs, car ce sont des dommages corporelsque la jeune Naomie a subis. «Je viens de la rencontrer, alors il faut me laisser un peu de temps. On va adresser une mise en demeure d'abord», a convenu l'avocat choisi par la famille.

«C'est un cas de violence policière qui a été faite à l'égard d'une manifestante qui ne présentait pas un risque pour la sécurité du policier», a-t-il mentionné.

- Avec la collaboration de Marc-André Gagnon et de Sophie Côté

30 mars 2015, Josée Legault, Journal de Montréal

Le refus global

Aussi différentes soient-elles, les manifs étudiantes de 2012 et 2015 sont avant tout le produit de ce qu'est devenu le Québec. Aux élites de plus en plus conservatrices et à l'anti-intellectualisme populiste qui s'incruste dans l'air du temps, elles opposent leur propre refus global.

· À LIRE AUSSI : L'ennuyante légalité

L'objet de la «grève sociale» actuelle – l'austérité – en est le catalyseur. Loin d'être «flou», il s'oppose à la réduction des services publics confirmée, concrètement, par le budget Leitao.

Si les syndicats sont absents, c'est qu'ils préparent leur propre campa-gne. L'automne s'annonce encore plus chaud que le printemps.

Le front étudiant promet aussi de s'élargir. La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) claque la porte de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et l'ampute du tiers de ses membres.

À la FAÉCUM, ce divorce fracassant lui permettra de contribuer à la création d'une «nouvelle organisation nationale» plus efficace sur le front politique. Un énième indice de cet automne chaud à venir.

L'impunité policière

On sent aussi monter la colère contre l'impunité policière ambiante. En 2012, les bavures policières n'ont pas manqué. Naomie Tremblay-Trudeau en actualise aujourd'hui le péni-ble souvenir.

Jeudi dernier, à Québec, l'étudiante de 18 ans a été tirée à bout portant et en plein visage par un policier. Se servant d'une arme de dispersion comme d'une arme d'assaut, il mettait aussi en danger la vie des étudiants présents à la même manif.

Debout, elle devient le symbole des effets réels de l'impunité policière et rejoint les blessés du Printemps érable. Or, la police enquête encore sur la police. Les plaintes en déontologie sont une farce. Même le Bureau des enquêtes indépendantes promis dans la foulée du Printemps érable n'ouvrira qu'en 2016.

Ce policier sera-t-il puni? La question est malheureusement rhétorique.

Le politique nourrit les abus

Pendant que Philippe Couillard reprend le lexique polarisant de Jean Charest associant les étudiants à «la violence et l'intimidation», le message de «tolérance zéro» lancé aux forces policières par les autorités politiques alimente les dérapages et dédouane les

abus de pouvoir.

Comme analyste, je décortique depuis 2012 l'autre phénomène qui nourrit les abus: une opinion publi-que montée sciemment sur toutes les tribunes contre les étudiants. Mais aussi, contre toute remise en question ouverte de l'affaiblissement continu de ce qu'on appelle l'État-providence.

Et pourquoi, cette tolérance zéro? Parce que la répression sert aussi d'avertissement aux syndicats et aux étudiants qui, cet automne, pourraient défiler à leur tour contre l'austérité.

Je persiste et signe: depuis 2012, le Québec est devenu un des États avancés où la liberté de réunion pacifique est la plus réprimée.

Dans les sociétés occidentales, manifester est vu comme un signe de santé démocratique. Au Québec, on fait croire que c'est un empêchement à la circulation par des «enfants gâtés».

Le cas graphique et choquant de Naomie oblige tout à coup les policiers à une certaine retenue et les élus à baisser le ton.

Mais pour combien de temps? Allez donc savoir...

30 mars 2015, J-Jacques Samson, Journal de Québec

L'ennuyante légalité

La nouvelle martyre du mouvement étudiant de 2015, Naomie Tremblay-Trudeau, est membre du comité de direction de l'Association générale étudiante du Collège François-Xavier Garneau de Québec, affiliée à l'ASSÉ, l'aile la plus à gauche de cette mouvance. Elle est donc ce qu'on pourrait appeler une militante d'élite.

• À LIRE AUSSI : Le refus global

«Garneau» est le «cégep de la Haute-Ville» de Québec. Il est né en 1969 du

regroupement de trois collèges privés, le réputé Collège des Jésuites, l'aristocratique Collège des Ursulines et l'École normale Laval.

L'institution a levé le nez jusqu'en 2012 sur l'appellation de cégep. Elle conservait celle de Collège François-Xavier-Garneau, plus élitiste.

À Montréal, les bourgeois sont inscrits au Collège Brébeuf; à Québec, ils sont nombreux à l'être à Garneau. Pour plusieurs de ceux-ci, la révolution a quelque chose d'exotique et d'exaltant. Ces derniers sont marxistes du lundi au vendredi et villégiateurs la fin de semaine à Memphrémagog ou au lac Saint-Joseph.

Cette introduction visait à décrire le milieu dans lequel baigne et étudie Naomie Tremblay-Trudeau.

Contre-interrogatoire

Cette dernière doit s'attendre à devoir répondre à certaines questions embarrassantes au cours du processus judiciaire, si elle s'y aventure. Quelques exemples.

- Connaissait-elle l'obligation légale faite aux organisateurs d'une manifestation de fournir préalablement leur itinéraire aux policiers? Cela a-t-il été fait le 26 mars dernier, le jour où elle a été blessée par le tir d'une cartouche de substance irritante?
- Savait-elle que la manifestation avait été déclarée illégale? Pourquoi alors l'avoir poursuivie?
- Dans les instants avant d'avoir été blessée, a-t-elle participé à une charge vers la ligne de front des policiers à laquelle le groupe auquel elle appartenait s'est livré?
- A-t-elle déjà participé à des discussions avec d'autres affiliés à l'ASSÉ ou à des séances de formation sur la désobéissance civile, sur des techniques à utiliser durant des manifs, sur quoi faire en cas d'arrestation?
- L'ASSÉ prône-t-elle et pratique-t-elle la désobéissance civile?
- À sa connaissance, des militants de l'ASSÉ ont-ils utilisé des slogans, tenu des propos ou rédigé des écrits agressifs ou méprisants à l'égard des policiers, du genre «un bon flic est au cimetière»?

L'ex-porte-parole de la CLASSÉ, Gabriel Nadeau-Dubois, versait plutôt lundi dans la fine psychanalyse dans une chronique publiée par Ricochet, un média web: la brutalité policière à Québec découle de la brutalité verbale des «opinionistes» des médias de cette région qui influe sur le psychisme des poli-ciers! Les manifestants n'auraient donc aucune part de responsabilité. Comme en 2012.

Une légalité rentable

Une manifestation en soutien à l'héroïne Naomie Tremblay-Trudeau s'est déroulée dimanche devant l'Assemblée nationale. Elle a regroupé un millier de personnes. L'itinéraire avait été donné. Les participants n'ont pas eu une attitude provocatrice et n'ont commis aucun méfait. L'encadrement policier est demeuré discret. Il n'y a eu ni affrontements, ni contraventions, ni arrestations.

La manifestation a obtenu une abondante couverture médiatique. L'objectif d'un tel événement est d'informer; il a été atteint.

Pourtant, avant de partir, plusieurs étudiants ont pris la parole pour prévenir que les manifestations illégales reprendraient très prochainement. La léga-lité est si ennuyante!

30 mars 2015, Radio-Canada

Manifestante blessée : la police de Québec soutient qu'elle revoit constamment ses méthodes de travail

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) affirme que ses opérations font constamment l'objet d'analyses « dans une optique d'amélioration continue », au lendemain des propos de Philippe Couillard, qui a soutenu

dimanche que les policiers de Québec devront revoir la façon dont ils gèrent les manifestations.

Le SPVQ a réagi dans un bref communiqué lundi à l'incident survenu jeudi dernier, au cours duquel une manifestante avait été atteinte au visage par une décharge de gaz irritant.

Le service mentionne avoir entrepris une analyse de l'intervention policière qui a eu lieu lors de la manifestation devant l'Assemblée nationale. La direction dit avoir rencontré le policier impliqué et être en train d'analyser les rapports et les vidéos de l'événement.

La direction refuse d'accorder toute entrevue sur le sujet. Elle confirme néanmoins que le policier impliqué dans l'incident demeure en poste le temps que le dossier soit analysé.

Éviter les débordements

De son côté, la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec (FPPVQ) dit souhaiter éviter les débordements dans le cadre des manifestations contre l'austérité.

La Fraternité se désole de l'incident et parle d' « un événement triste ».

Le président Marc Richard, qui a lui aussi choisi de réagi par communiqué conjointement avec la Fédération des policiers et policières municipaux, soutient qu'« il faut absolument éviter la confrontation entre policiers et manifestants ».

Les deux organisations demandent aux manifestants de fournir leur itinéraire, de manifester à visage découvert et de respecter les avis de dispersion.

« Responsabilité partagée », dit François Blais

Pour sa part, le ministre de l'Éducation, François Blais, a affirmé lundi après-midi qu'il voyait « un problème » dans l'intervention policière de jeudi dernier. « Je pense que ce n'est pas conforme à une intervention policière disons correcte », a-t-il affirmé.

Du même souffle, il a lui aussi fait savoir que les manifestants doivent fournir leur itinéraire et éviter de bousculer les policiers au cours des manifestations.

« Aller dans une manifestation où on ne donne pas son itinéraire et où on pousse parfois [...], c'est courir après le danger, parce que les policiers doivent se protéger. Donc, je pense qu'il y a une responsabilité partagée. »

Demande de révision des pratiques

La pression s'est accentuée sur la direction du SPVQ cette fin de semaine à la suite des propos du premier ministre, Philippe Couillard, sur la révision des pratiques au cours de manifestations.

Philippe Couillard a soutenu dimanche que les agents du SPVQ devront réviser leur plan d'intervention.

« On veut que les manifestations se déroulent de façon correcte, respectueuse et sans violence. Je pense que, sur le plan de l'intervention policière, il y a certainement des révisions qui devront être faites », a-t-il dit.

Naomie Tremblay-Trudeau, l'étudiante du Cégep Garneau qui a été blessée, songe toujours à poursuivre le policier qui a tiré dans sa direction. La jeune femme a fait savoir qu'elle rencontrera un avocat mardi matin.

30 mars 2015, Mathieu Bock-Côté, Journal de Montréal

Les brutes épaisses d'internet

La grève étudiante a pris une étrange tournure depuis que la jeune Naomie Tremblay-Trudeau s'est fait tirer en plein visage un jet de gaz par un policier de la ville de Québec. Cette grève, qui ne semblait pas lever et qui ne lèvera probablement pas, prend le visage d'une jeune femme victime du manque de jugement d'un policier qui, manifestement, s'est imaginé dans une lutte épique contre le diable étudiant.

Mais le pire allait venir. Sur le web. On a vu un grand nombre de personnes la prendre comme cible pour la ridiculiser, comme si elle était l'idiote du village méritant moqueries et vacheries. C'était un vrai réflexe de lynchage où des hommes et des femmes, derrière leur clavier, travaillent fort à humilier l'apprentie gréviste.

Avec un plaisir sadique, ils s'amusent de ses blessures et lui souhaitent d'être définitivement défigurée. Ce sont des brutes épaisses.

Pourquoi en vouloir à la jeunesse ?

Les médias sociaux révèlent ainsi aux yeux de chacun les pulsions les plus mauvaises qui traversent notre société. Ils dévoilent sa part sombre, celle qui en pousse à applaudir lorsqu'un jeune, aussi téméraire soit-il, reçoit un coup de matraque en plein visage, comme s'ils jouissaient à chaque coup de matraque reçu par les manifestants. Ils ne se dé-solent pas de l'usage de la force. Ils en jouissent, comme si, à travers elle, ils se vengeaient contre la jeunesse.

Voyons plus largement. Je ne diabolise pas la police. Au contraire. Elle défend une société imparfaite, mais qui mérite quand même de se maintenir. Mais il faut bien convenir qu'elle a dans ses rangs un nombre important de jeunes hommes surexcités, investis d'un sentiment de toute-puissance par leur uniforme. Ceux-là devraient prendre une douche froide avant d'aller dans la rue.

Surtout, un peu de jugement ne leur ferait pas de mal. Aussi exaspérants puissent-ils

être, les jeunes ne sont pas une armée révolutionnaire qu'il faut mater à tout prix. Ce ne sont pas des terroristes avec un sac d'école. Il y a bien évidemment parmi les manifestants les têtes brûlées de la gauche encagoulée qui veulent transformer la grève en similirévolution. Ils ne sont pas majoritaires.

Confuse, mais légitime

Il y a bien des choses à dire de cette grève. On peut la juger mal pensée et mal justifiée. Ce serait exact. On peut dire qu'elle exprime la protestation légitime, mais confuse d'une frange de la jeune génération contre une société qui ne lui offre comme seul idéal la consommation débridée. Ce serait tout aussi vrai. Chose certaine, notre société ne doit pas vomir sa propre jeunesse. Cela ne veut pas dire qu'il faille toujours lui donner raison.

Une crise sociale peut révéler le meil-leur ou le pire d'une société. En 2012, avec le mouvement des casseroles, l'espoir d'un nouvel élan québécois s'exprimait. Le cynisme était transcendé par l'espérance. Celle du printemps 2015 risque d'être moins lumineuse. D'un côté, l'ordre établi qui méprise la rue, soutenu par la droite dure qui rêve de l'écraser. De l'autre, la rue qui utilise la rhétorique de la gauche radicale. Le printemps s'annonce laid.

30 mars 2015, Pierre-Olivier Fortin, Journal de Québec

Tir au visage: le SPVQ se réfugie derrière un laconique communiqué

Alors que de nombreuses questions demeurent sans réponse à la suite de la manifestation de jeudi soir devant l'Assemblée nationale dans laquelle un agent a tiré au visage d'une manifestante avec son arme, le Service de police de Québec (SPVQ) se contente de publier un communiqué laconique.

On dit simplement que les «opérations font constamment l'objet d'analyses détaillées dans une optique d'amélioration continue» et que l'incident impliquant le policier Charles-Scott Simard et la manifestante Naomie Tremblay-Trudeau «ne fait pas exception». On y lit également que le SPVQ continue l'analyse des vidéos et que le policier en question «a été rencontré».

Rappelons que le maire de Québec, Régis Labeaume, a qualifié ces images de «dramatiques et choquantes» et que le premier ministre Philippe Couillard a suggéré que des «révisions» étaient nécessaires dans la façon de faire de la police, sans plus.

On ignore donc encore si le policier Simard a été suspendu, s'il fera l'objet de sanctions, si le SPVQ a reçu des plaintes, quelles étaient les directives fournies aux agents avant la manifestation, si l'arme utilisée continuera de l'être, si les pratiques seront révisées, etc.

Le *Journal de Québec* a formulé une demande d'entrevue très tôt lundi matin, une demande restée sans réponse à 11h30.

30 mars 2015, David Rémillard, Le Soleil

Les policiers «tendent la main» aux manifestants

(Québec) Les policiers municipaux du Québec «tendent la main aux manifestants pour que les choses se passent dans l'ordre» lors des manifestations de ce printemps contre l'austérité. «Il n'y a pas de gagnants lorsque des protestations dégénèrent.»

Dans un communiqué signé conjointement par la Fédération des policières et policiers municipaux du Québec (FMPQ) et la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec (FPPVQ), les autorités tentent visiblement d'apaiser les tensions après les événements de jeudi dernier devant l'Assemblée nationale, en marge du budget. Naomie Tremblay-Trudeau, étudiante au Cégep Garneau, a notamment été blessée au visage par un tir de gaz lacrymogène effectué à très courte distance par un policier du Service de police de la Ville de Québec.

«Soyons clairs : à chaque fois qu'un individu est blessé, que ce soit un manifestant ou un policier, c'est un événement triste. Il faut absolument éviter la confrontation entre policiers et manifestants », soutient d'entrée de jeu Marc Richard, président de la FPPVQ.

En marge des manifestations de Québec la semaine dernière, dont une s'est soldée par l'arrestation de masse de 274 protestataires mardi, des manifestants ont dénoncé «la fin du droit de manifester» au Québec.

À ce sujet, les policiers ont tenu à assurer que leur objectif n'était pas de brimer les libertés fondamentales des individus. «Les policiers municipaux reconnaissent tous le droit de manifester, tel que le prévoit la Charte des droits et liberté de la personne», affirme Paulin Aubé, président de la FPMQ.

Ce dernier rappelle cependant que les forces policières ont «le devoir de s'assurer que le cadre légal» des rassemblements soit respecté, et ce, en vertu des différentes règlementations en vigueur dans les municipalités. À Québec, l'article 19.2 du règlement sur la paix et le bon ordre pose particulièrement problème et n'est pas reconnu par l'ensemble des citoyens qui prennent la rue. Il oblige les organisateurs à fournir un itinéraire avant chaque rassemblement. Plusieurs y voient un non-sens, et les policiers doivent alors composer avec des manifestations illégales au sens de la loi, puis d'y mettre un terme par diverses méthodes.

Mais peu importe qu'ils soient reconnus ou non, les policiers maintiennent dans leur missive

que les règlements doivent être appliqués et exigent la collaboration de tous. «On tend aujourd'hui la main aux manifestants pour que les choses se passent dans l'ordre. En outre, je les invite à fournir leur itinéraire et à manifester à visage découvert. De plus, si un avis de dispersion devait être prononcé, je les invite à le respecter», demande le président de la FPMQ. «Il n'y a pas de gagnants lorsque des protestations dégénèrent.»

«Nos membres doivent exercer leurs fonctions dans un contexte extrêmement difficile», exprime M. Aubé, qui assure que tous les corps policiers confondus souhaitent «sincèrement éviter les débordements».

30 mars 2015, Jean-François Racine, Journal de Québec

Un donateur prêt à payer les frais d'avocat de la manifestante atteinte au visage

Un homme d'affaires du secteur de la construction a offert à la jeune femme atteinte au visage par le tir d'un policier de payer ses frais d'avocat si elle décidait de déposer une poursuite civile.

Le propriétaire d'entreprise, qui fait carrière en Alberta, veut contribuer pour aider la victime à se défendre devant le tribunal.

«Ça n'a aucun sens. Je serais prêt à payer. Je fais de bonnes affaires dans l'ouest. Je ne sais pas combien ça peut coûter mais je peux mettre quelques milliers de dollars», a expliqué au *Journal* le Québécois qui ne veut pas être identifié.

Ce dernier mentionne qu'il n'a jamais eu de démêlé avec les policiers, mais qu'il a déjà manifesté étant plus jeune.

«C'est complètement exagéré. C'est un assaut armé. Beaucoup de gens n'iront pas se défendre parce qu'ils n'ont pas d'argent», ajoute l'homme âgé dans la trentaine.

Celui-ci doit tenter d'entrer en contact avec l'étudiante blessée, Naomie Tremblay-Trudeau.

30 mars 2015, David Rémillard, Le Soleil

Contrôle de foule durant les manifestations: «Des leçons à tirer», dit Couillard

(Québec) Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) devra réviser certaines de ses pratiques entourant le contrôle de foule et les manifestations, selon le premier ministre Philippe Couillard.

Réagissant pour la première fois à l'épisode de violence survenu jeudi devant l'Assemblée nationale en marge du budget, M. Couillard a déclaré dimanche qu'il y avait «des leçons à tirer de part et d'autre» de ces événements, tant chez les manifestants qu'au sein des corps policiers, en particulier le SPVQ.

Concernant les forces de l'ordre, le premier ministre a évidemment fait référence à Charles Scott-Simard, ce policier qui a déclenché un gaz lacrymogène en pointant son canon à bout portant vers le visage de Naomie Tremblay-Trudeau, étudiante au Cégep Garneau, la blessant à la mâchoire.

«Je pense que sur le plan de l'intervention policière, il y a certainement des révisions qui devront être faites pour l'utilisation de cette technique particulière [gaz lacrymogène]», a exprimé M. Couillard, qui se trouvait à Brossard pour participer à un colloque. «Je suis persuadé qu'à la police de Québec, il y aura des révisions.»

Message aux manifestants

Le chef libéral a aussi lancé un message aux manifestants. «On veut que les manifestations se déroulent de façon correcte, respectueuse, sans violence», a-t-il dit, invitant les protestataires à ne pas sombrer dans la provocation inutile.

Chose certaine, les deux camps ont du travail à faire, a répété M. Couillard. «Il faut éviter les confrontations physiques lors des manifestations et il faut faire en sorte que les interventions policières correspondent aux techniques reconnues et qu'elles soient bien appliquées.»

Ces déclarations du premier ministre succèdent à celles du maire de Québec, Régis Labeaume, qui a admis samedi «qu'une erreur» avait été commise par le SPVQ. «Il n'y a pas de doute.»

M. Labeaume a ainsi voulu calmer le jeu après avoir demandé intempestivement, vendredi après-midi, ce que les manifestants pouvaient bien faire «à deux pouces du nez» des policiers peu avant le début du brasse-camarade de jeudi.

Après avoir vu et revu en boucle les images «dramatiques et détestables», le maire a éprouvé un certain malaise, au point d'en avoir la chair de poule. Dès le vendredi soir, il a souhaité un prompt rétablissement à l'étudiante.

Le SPVQ a malgré tout l'appui inconditionnel du maire de Québec. Un soutien réaffirmé

samedi. M. Labeaume demande aux manifestants de fournir leur itinéraire aux autorités pour diminuer les tensions lors des prochaines manifestations.

29 mars 2015, David Rémillard, Le Soleil

Manifestation à Québec: Naomie Tremblay-Trudeau ouvre la marche



(Québec) S'ils ont accepté dimanche de fournir un itinéraire aux policiers pour la manifestation organisée notamment en soutien à Naomie Tremblay-Trudeau, cette étudiante du Cégep Garneau blessée au visage jeudi par un tir de gaz lacrymogène, des membres du Comité printemps 2015 prévoient «des manifs sans trajet» dans les prochaines semaines à Québec.

Pour la troisième fois en six jours, un rassemblement a été organisé devant l'Assemblée nationale, dimanche. Près d'un millier de citoyens de tous âges se sont présentés aux côtés des étudiants, sachant la manifestation considérée légale par le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ).

Beaucoup sont venus après avoir vu des images montrant Naomie Tremblay-Trudeau, 18 ans, blessée par un gaz lacrymogène déployé près de son visage par un agent du SPVQ, jeudi. D'autres avaient aussi en mémoire les 274 arrestations - le plus haut total enregistré à Québec en une seule soirée - lors d'une autre manifestation déclarée illégale mardi.

Les organisateurs de la marche, des amis de l'étudiante et des camarades au Cégep Garneau membres du Comité printemps 2015, ont voulu dénoncer «cette escalade de la violence» en proposant une manifestation familiale.

«Ça va mieux»

Présente dimanche, Naomie Tremblay-Trudeau a ouvert la marche après avoir adressé quelques mots aux manifestants, vers 14h. «Ça va mieux», a-t-elle répondu au *Soleil* lorsque interrogée sur son état de santé.

L'étudiante n'a pas été très bavarde, maintenant son discours répété dans les médias au lendemain de sa blessure, dénonçant les actions du SPVQ. «On reste solidaires», a-t-elle seulement ajouté, n'ayant pas l'intention de rester à la maison lors des prochaines manifestations dans les rues de la capitale.

Heureuse de voir autant de personnes rassemblées, elle n'a pas voulu individualiser sa situation. Elle maintient que le vrai combat est celui contre l'austérité imposée par le gouvernement de Philippe Couillard, sans oublier la lutte contre la brutalité policière qu'elle prend désormais plus à coeur.

Sur une éventuelle poursuite envisagée contre le policier qui l'a blessée, Naomie Tremblay-

Trudeau a laissé savoir qu'elle allait rencontrer un avocat aujourd'hui. Une décision sera ensuite prise de concert avec sa famille.

Sans itinéraire

Les organisateurs de la manifestation de dimanche, de toute évidence actifs au sein du mouvement étudiant, ne fourniront pas un itinéraire chaque fois, ont-ils prévenu. Encore dimanche, ils ont remis en question le règlement de la Ville de Québec sur la paix et le bon ordre, qui oblige notamment les organisateurs d'obtenir un permis et de fournir un tracé. Selon eux, le règlement «surpasse notre droit fondamental de manifester prévu à la Charte des droits et libertés», a déclaré l'un d'eux.

«Dans le meilleur des mondes, on n'aurait pas à donner [un itinéraire]», a fait valoir Simon Marcoux-Piché, autre organisateur. «Une manif, ce n'est jamais illégal», a-t-il ensuite tranché, ajoutant qu'il «y aura des manifs sans trajet qui vont être faites» dans les prochaines semaines.

L'exception de dimanche se voulait un appel au soutien à la population et une façon d'apaiser les tensions après une semaine particulièrement houleuse.

La manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive. À l'avant, les étudiants ont scandé des slogans plus virulents contre l'austérité. À l'arrière, les familles suivaient tranquillement au son de tambours et de trompettes.

Les policiers se sont quant à eux faits très discrets, n'interagissant à peu près pas avec la foule.

Le cortège a emprunté le boulevard René-Lévesque, l'avenue Cartier, la rue Saint-Jean et la côte Honoré-Mercier avant de retourner devant l'Assemblée nationale.

29 mars 2015, Nicolas Lachance, Journal de Québec

Une première manif sans bavure

Naomie Tremblay-Trudeau ouvre la marche aux centaines de militants qui ont défilé dans le calme

Naomie Tremblay-Trudeau, blessée jeudi par un policier, a mené la manifestation légale contre l'austérité et la brutalité policière, appuyée par des centaines de militants.

Familles, personnes âgées et étudiants se sont réunis devant l'Assemblée nationale pour manifester leur mécontentement face aux agissements des forces de l'ordre lors des récentes manifestations dans la capitale nationale. Au son des slogans et des fanfares, les participants avaient donné l'itinéraire de la manifestation aux policiers. Les autorités sont restées discrètes durant l'événement.

«Ça me touche, la réaction des gens. Une manifestation comme aujourd'hui, c'est la sécurité. Mais je tiens à mon point. Cette règle-là (manifestations illégales) ne devrait pas exister. Si donner l'itinéraire permet d'amener plus de personnes aux manifestations, c'est bien. C'est plaisant de voir l'aspect familial aujourd'hui», a mentionné celle qui a été l'élément déclencheur de cette marche, Naomie Tremblay-Trudeau, qui a reçu une grenade de poudre irritante en plein visage jeudi à Québec. D'ailleurs, la jeune fille de 18 ans se trouvait en première ligne de la manifestation.

Elle s'est dite touchée par la présence d'autant de personnes devant le Parlement.

La manifestation s'est terminée sans débordement au même endroit où elle avait commencé, à l'Assemblée nationale. Les organisateurs se sont dits satisfaits de la réponse et croient que le message contre l'austérité commence à passer. De son côté, le SPVQ était heureux de la collaboration des manifestants.

Légalité importante

D'ailleurs, dans la foule, il y avait des dizaines de familles venues marcher avec leurs enfants et plusieurs bambins se trouvaient aussi à l'intérieur du groupe.

«Comme l'itinéraire est donné, ça nous permet de participer. Dans les autres

manifestations, on est un peu bloqués», ont expliqué les parents de la petite Teïla de trois mois, Milène et Gwenn. «S'il y avait des risques pour elle, non, on ne serait pas là.» Cependant, disent-ils, sans le bébé, ils assisteraient aux manifestations illégales. «Donner l'itinéraire, c'est un non-sens. La manifestation, c'est un droit», a indiqué la mère.

Avertissement

À la toute fin, plusieurs étudiants ont pris la parole et ils ont averti le gouvernement que des manifestations illégales pourraient avoir lieu dans un futur proche.

«Aujourd'hui, on est venu chercher l'appui populaire. Mais si le gouvernement continue avec son projet d'austérité, la pression va continuer de monter et du dérangement, il va y en avoir. Des manifs sans trajets, il va y en avoir, des occupations et des blocages, il va y en avoir», a crié Louis, chaleureusement applaudi par la foule.

Brèves

Une blessure ridiculisée sur Facebook

Une page Facebook intimidant la jeune Naomie Tremblay-Trudeau, qui avait fait 4 000 adeptes, a finalement été retirée. La page riait continuellement de la blessure de la jeune fille ayant reçu un projectile policier en plein visage. Toutefois, en après-midi hier, une nouvelle page portant de mauvaises intentions et souhaitant du malheur aux manifestants est apparue sur Facebook. Par ailleurs, la jeune étudiante rencontrera son avocat aujourd'hui afin de décider si elle poursuivra le policier qui lui a lancé une grenade à poudre irritante à bout portant en plein visage. Est-ce qu'une plainte sera concrètement déposée en déontologie policière? Le mystère plane toujours.

Catherine Dorion en réflexion

Présente à la manifestation avec sa petite famille, l'ancienne militante pour le parti

Option national et qui avait séduit une bonne partie des réseaux sociaux en 2012 avec ses vidéos sur l'avenir du Québec a pris un recul politique. «Je ne sais pas pour qui je vais voter aux prochaines élections», a-t-elle avoué, s'étant complètement éloignées du parti. «Il y a beaucoup de choses qui changent. Dimanche, elle est descendue dans la rue, car l'austérité des politiques gouvernementales la préoccupe. «Il faut se battre contre des choix économiques qui ne fonctionnent pas. Demandez aux économistes du FMI, aux économistes de la banque mondiale et des prix Nobel d'économie qui disent que l'austérité, ça sert juste les élites et creuser le fossé. C'est scientifique et il ne faut pas perdre de vue ça».

29 mars 2015, Baptiste Zapiran, Journal de Québec

L'étudiante blessée à Québec humiliée sur Facebook



Malgré sa blessure et les moqueries dans les réseaux sociaux, Naomie Tremblay-Trudeau compte participer aux prochaines manifestations contre l'austérité.

L'étudiante atteinte à bout portant par la cartouche de gaz d'un policier à Québec a été la cible hier d'une page Facebook se moquant de son visage blessé.

«Ce n'est même pas de l'intimidation, c'est de l'incitation à la haine», lance le

psychologue et spécialiste en gestion de conflits Martin Courcy.

Près de 5000 personnes étaient abonnées dimanche après-midi à la page Facebook «Naomie Nutella», en référence à la tache brune sous la bouche blessée de l'étudiante.

La plupart des images qui y sont diffusées se moquent des lèvres de la manifestante de 18 ans, boursouflées par les blessures. L'une des photos compare son visage à un célèbre chat grincheux du web. Une autre est accompagnée du commentaire «l'élèvre de l'année.»

Danger

L'auteur de cette page, contacté par *Le Journal*, n'a pas voulu révéler son identité. Il prétend vouloir dénoncer l'humour à deux vitesses.

«Pourquoi on peut rire de Gaétan Barrette en le traitant de gros, dire qu'une bonne police, c'est au cimetière, mais on ne peut pas rire du mouvement étudiant? Pourquoi deux poids, deux mesures?» s'est-il exclamé.

De nombreux internautes choqués ont dénoncé cette «cyberintimidation» et ont demandé la suppression de la page Facebook. «Vraiment désolant», s'est indignée Karyan Fortin-Therrien sur Twitter. «Page dégueulasse contre Naomie», a renchéri Evens Duperron.

La page a finalement été supprimée vers 16 h 30. Mais le même après-midi, une autre a été créée avec l'image de la jeune étudiante comme photo de profil. Son nom: «Pour que plus d'étudiants se fassent shooter dans face.»

Un tel titre fait bondir Martin Courcy. «Ce sont des menaces de mort. Cette jeune fille est en danger», s'inquiète-t-il.

La police de Québec n'a pas été prévenue, selon le lieutenant Pierre Colin. «Mais si on est avisé d'un crime, même sur Facebook, on va enquêter, c'est clair», indique-t-il.

Pas décidée

De son côté, Naomie Tremblay-Trudeau dit «essayer de [se] détacher de tout ça et [ne pas avoir] d'énergie à mettre là-dedans».

Elle a participé à une nouvelle manifestation dimanche après-midi à Québec contre

l'austérité et la brutalité policière. Sa lèvre a désenflé. Elle n'a toutefois pas décidé de ses futures démarches judiciaires. «J'attends de voir mon avocat et je veux en parler avec ma mère.»

Interrogée quant à savoir si elle en voulait au policier, l'étudiante a pris une longue pause avant de répondre que oui. «J'essaie de ne pas trop y penser, ça me fait juste de la peine pour rien».

- Avec la collaboration de Nicolas Lachance

29 mars 2015, Jérôme Landry, Journal de Québec

Manifester, ce n'est pas un jeu



Les images de la jeune Naomie Tremblay-Trudeau blessée par un policier de

Québec jeudi dernier sont tristes à pleurer.

En la voyant, j'ai pensé aux deux enfants de ma blonde. Deux cégépiens qui lisent le journal de l'ASSÉ, deux jeunes adultes qui en ont contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard.

J'espère que jamais, ils ne se retrouveront le visage à quelques pouces d'un policier armé jusqu'au cou, dopé à l'adrénaline.

Comment cette jeune fille en apparence pacifique a-t-elle pu se retrouver là?

Quel chemin intellectuel a-t-elle parcouru avant de sortir de chez elle pour aller manifester avec des casseurs qui ne cherchaient qu'à provoquer les policiers de Québec?

Je comprends que dans certains pays, des jeunes puissent risquer leur vie et leur intégrité physique pour dénoncer de vraies inégalités sociales.

Mais au Québec? Sérieux? Il faut être d'une naïveté déconcertante pour penser que la situation politique actuelle justifie de prendre le risque d'être défiguré dans une manifestation violente.

Mauvaise foi

Si les images de la manifestation démontrent que le policier a manqué de jugement en visant la tête de la jeune fille, elles démontrent aussi que les manifestants ont fait preuve d'une évidente mauvaise foi.

Avez-vous vu et entendu les policiers demander et faire signe à plusieurs reprises aux manifestants de reculer?

Avez-vous vu la vidéo tournée par Marc Vallières, le caméraman de QMI qui montre clairement un adolescent aller plaquer un policier de l'escouade antiémeute avec une telle violence qu'il a réussi à le projeter au sol?

Malheureusement, quand on s'associe à ce genre de petits «bums», on risque de manger un coup de matraque ou des gaz lacrymogènes en pleine figure. Ou d'être mordu par un chien policier.

Vous savez quoi? On peut même mourir étouffé ou piétiné dans une manifestation de ce genre. Faudrait le réaliser. Participer à une démonstration de désobéissance civile n'a rien de banal, ce n'est pas un jeu qu'on pratique entre deux joints pour le fun.

Cela n'excuse pas le geste du policier. Mais Noémie Trudeau-Tremblay n'aurait pas dû se trouver là à mon avis. Le lendemain, elle reconnaissait elle même en entrevue au Journal, que les manifestants avaient provoqué les policiers et qu'elle serait plus prudente à l'avenir.

Bienvenue dans la réalité

L'histoire de cette étudiante est une belle occasion pour nous, les parents, d'avoir de belles discussions avec nos jeunes révolutionnaires. Des discussions sur la réalité. Des discussions sur les policiers qui oui, peuvent parfois perdre les pédales malgré leur formation.

Des discussions sur l'austérité aussi. Nos enfants ont peut-être besoin qu'on leur montre à voir ce qui se passe au Québec avec une perspective mondiale. Ils vivent après tout, dans un pays où les inégalités sociales n'ont rien à voir avec la vraie misère humaine.

Militer, voter, manifester pacifiquement et légalement, c'est admirable et même nécessaire. C'est sain.

Mais descendre dans la rue avec des militants qui prônent la désobéissance sociale, c'est risqué.

Les jeunes sont-ils assez conscients des risques encourus à participer à des manifestations de désobéissance civile ?

28 mars, Valérie Bidégaré, Journal de Québec

« Cela n'aurait pas dû arriver »

Régis Labeaume admet que le policier qui a blessé une étudiante a fait une erreur http://www.journaldequebec.com/2015/03/28/le-policier-a-commis-une-erreur-selon-regis-labeaume

Le maire Labeaume admet que le policier qui a blessé une étudiante au visage avec un projectile de fusil à poudre irritante a commis une erreur.

«Il y a eu quelque chose qui n'aurait pas dû arriver. Il y a eu une erreur, il n'y a pas de doute, mais ce n'est pas une raison pour ne pas soutenir notre service de police», a exprimé le maire de Québec, Régis Labeaume, en marge du défilé de la Saint-Patrick, hier.

Trois jours après les événements, une manifestation familiale et contre la brutalité policière s'ébranlera à 14 h, aujourd'hui, devant l'Assemblée nationale alors que les organisateurs entendent remettre leur itinéraire aux autorités.



PHOTO COURTOISIE

Une manifestation pacifique a eu lieu dans les rues de Montréal.

«À Québec, vous avez tous vos droits. Vous pouvez revendiquer tout ce que vous voulez, mais il y a un cadre qui existe et on vous demande seulement d'intervenir dans ce cadre-là et d'informer les autorités de ce que vous voulez faire et tout va bien se passer et dans l'ordre», a ajouté le maire.

« Comme en 2012 »

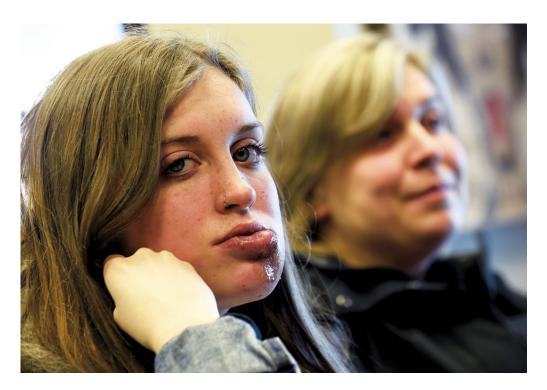


PHOTO COURTOISIE

Naomie Tremblay-Trudeau a été atteinte en plein visage par le projectile d'un fusil à poudre

Le policier Charles-Scott Simard pourrait néanmoins se trouver sur la «ligne de feu» malgré les événements de jeudi, selon nos sources.

«Il faut laisser la police faire son travail, son enquête. [...] Maintenant, s'il y a une erreur de policier, il ne faudrait pas mettre tout le monde dans le même bain et je ne veux excuser personne, tout le monde fait son possible», a conclu le maire en indiquant que la ville est «constante et cohérente» et qu'elle fait «comme en 2012».

Labeaume tempère ses propos



PHOTO COURTOISIE

Le maire Régis Labeaume a réitéré sa confiance envers les policiers de Québec, hier, lors de la parade de la Saint-Patrick.

Alors que le maire s'interrogeait, vendredi, sur la présence des manifestants qui se trouvaient «à deux pouces du visage» des policiers, il a tempéré ses propos en soirée, publiant un message de prompt rétablissement à l'endroit de Naomie Tremblay-Trudeau sur sa page Facebook.

«J'ai vu les images. C'était dramatique et détestable et je vous dirais que de voir Mme Tremblay-Trudeau en recevoir plein la figure, c'était dramatique, j'en avais la chair de poule. Il y a là quelque chose qui n'est pas normal, qui s'est passé et qui ne devait pas arriver», a-t-il avoué tout en écorchant «les casseurs» par la bande.

«Ce qui est détestable et choquant, c'était de voir en première ligne, des gens qui n'étaient pas des manifestants étudiants et qui étaient visiblement des casseurs qui voulaient défier la police. [...] Si ce n'était que des étudiants, il n'y en aurait pas, de problème.»

Bravo, la police!

Si j'étais étudiant et que je manifestais dans la rue contre les mesures d'austérité adoptées par le gouvernement Couillard, je serais aux anges, crierais de joie et achèterais une petite annonce dans *Le Journal*.

«Remerciements à la police de Québec pour faveur obtenue.»

En effet, en tirant à bout portant dans le visage d'une jeune étudiante qui n'avait pour arme que sa colère et son indignation, un policier antiémeute de Québec a réussi ce que tous les manifestants essaient vainement depuis des jours.

Ressusciter le printemps 2012.

Bravo, champion.

Tu viens de nous foutre dans la merde jusqu'à la fin juin.

Un cadeau pour les manifestants

On ne pouvait rêver d'un meilleur outil de recrutement.

Même moi, qui en ai ras le pompon des manifs à répétition, j'ai trouvé l'image choquante.

Ce qu'a fait ce flic est inacceptable et scandaleux. Encore chanceux que la fille n'ait pas perdu un œil dans l'affrontement.

«La foule a chargé les policiers», a expliqué le porte-parole de la police de Québec.

Oui, les étudiants ont avancé vers les policiers. Et, oui, la manif avait été déclarée illégale. Et quand on participe à une manif illégale, on ne s'engage pas à aller dans un pique-nique. On sait que ça va barder, que ça va brasser.

Que les coups vont pleuvoir.

Mais entre des échauffourées «de bon aloi», si on peut dire, et ce qu'on a pu voir hier, il y a une marge.

C'est tout ce que le flic a trouvé pour calmer la foule? Tirer à bout portant sur une fille? Il n'avait pas d'autres moyens à sa disposition? Je ne sais pas, moi, du poivre de Cayenne ou un bon vieux coup de matraque sur les jambes?

C'est comme ces Robocops qui tirent pour tuer dès qu'un sans-abri souffrant de troubles mentaux brandit un marteau, une fourchette ou un tournevis...

Vous me direz que ce n'est pas facile de maîtriser une foule lors d'une manif qui tourne à l'émeute.

Pour vous et moi, effectivement. Mais les flics ne sont-ils pas censés être des professionnels?

Attachez votre tuque

Trop tard, le mal est fait.

Maintenant, les manifestants ont une martyre en bonne et due forme et un os gros comme ça à gruger.

Et, fiez-vous à moi, ils vont en profiter au maximum.

Ma prédiction: les manifestants des quatre coins de la province vont se donner rendezvous à Québec au cours des prochains jours, et Régis Labeaume (qui se fait une fierté de prôner la ligne dure) va se retrouver avec une méga crise sur les mains.

Genre: Victoriaville

Genre: Sommet des Amériques 2001. Avec bâtons, briques et boules de billard.

Tout ça, parce qu'un sans-dessein a perdu patience.

On n'est pas sorti du bois, les amis.

On en a jusqu'à la fin juin.

Charkaoui est aux anges

Ça me fait penser aux bozos de PEGIDA Québec qui vont défiler contre «l'islamisation» dans les rues du Petit Maghreb, à Montréal.

C'est la pire chose qui pouvait arriver à ceux qui combattent le radicalisme.

Vous allez faire passer tous les anti-islamistes pour des racistes qui capotent dès qu'ils voient un Arabe.

Adil Charkaoui vous remercie.

27 mars 2015, Pierre-Olivier Fortin, Journal de Québec

Brutalité policière ou contrôle de foule?

En plein affrontement, les policiers armés et casqués poussent les manifestants. Une jeune femme est projetée par un policier dans la foule. Elle se retourne. Un agent s'avance vers elle et lui tire une bourrée de poudre enflammée en plein visage avec son arme.

Cette arme, un Muzzle blast powder Dispersion de 37 mm, ne lance pas de projectiles, mais bien de la poudre irritante. Un porte-parole policier a confirmé que dans les procédures d'utilisation, c'est bien le corps et non la tête qui doit être visé, contrairement à ce qu'on voit sur les images.



PHOTO AURÉLIE GIRARD, AGENCE QMI Arme utilisée pour le contrôle de foule.

Mais ça ne s'arrête pas là. Alors que la jeune femme est blessée, qu'elle se couvre le visage avec ses mains, un autre policier s'avance et l'asperge de poivre de Cayennes.

Voilà ce qu'on voit sur les photos et vidéos de la manifestation étudiante qui a tourné à

l'affrontement jeudi soir devant l'Assemblée nationale.

Brutalité policière ou tactique légitime de contrôle de foule? La mère de l'étudiante de 18 ans, Catherine Tremblay, a déjà son idée.

Le *Journal* a aussi posé la question au directeur des communications de la police de Québec, François Moisan.

Est-ce que les policiers semblent avoir bien agi? Il refuse de commenter les images. Est-ce normal que les policiers tirent sur elle une deuxième fois, avec du poivre? «Je ne peux pas entrer dans ce détail-là.»

François Moisan refuse de commenter les images qui restent à analyser, mais il assure déjà qu'«on a réagi avec les moyens qu'on a et qui sont prévus à cette fin».

Quant au policier qui tire au visage d'une jeune femme, «dans le feu de l'action, il peut avoir des mouvements du côté des manifestants» qui font en sorte que ce n'est pas possible de viser le corps, souligne-t-il. Dans les images, on voit le policier s'avancer et viser directement le visage, à une distance très rapprochée.

Toutes ces questions seront discutées lors d'un «débriefing» et le policier impliqué sera rencontré, dit M. Moisan.

Il précise qu'il y a «plusieurs étapes dans le contrôle de foule» et qu'à ce moment précis, «on était rendu là». Ce qu'on ne voit pas dans les courts extraits et que M. Moisan explique, c'est que les manifestants «avaient chargé les policiers» et qu'ils étaient passés à un stade «plus agressif». Plusieurs avertissements ont été lancés.

L'utilisation des irritants chimiques est la dernière étape dans la gradation des moyens à la disposition des policiers. Elle suit «l'utilisation active du bâton». Les policiers tirent ainsi «pour éviter le corps à corps et pour disperser les manifestants».

En souricière

Plusieurs participants en déploré que les policiers, bien qu'ils sommaient de quitter les lieux, avaient bloqué toutes les issues possibles, empêchant les manifestants de s'enfuir. Est-ce que tous les manifestants qui voulaient quitter les lieux ont pu le faire? a-

t-on demandé. «Je n'ai pas ce détail-là, affirme M. Moisan, mais ce que je peux assurer, c'est que des avis ont été donnés pour inviter les gens à quitter».

27 mars 2015, Journal de Québec

Mouvement d'appui au policier de la ville de Québec Charles-Scott Simard

Alors que l'histoire de la jeune femme atteinte au visage par le tir du policier Charles-Scott Simard de la ville de Québec a déchaîné les passions sur les médias sociaux, vendredi matin, des citoyens ont aussi décidé d'utiliser la Toile afin de se ranger, anonymement, derrière les agents de la police de Québec.

En début d'après-midi, vendredi, une personne a créé une page Facebook «Je suis Charles-Scott Simard», où on retrouve différents slogans d'appui aux agents, dont «on ne reculera pas non plus» ou «ON SUPPORTE MASSIVEMENT NOS POLICIERS. PARTAGEZ». Une manifestation en appui aux policiers doit avoir lieu le 4 avril prochain, à 13h, devant le Parlement de Québec.



Le Journal a tenté d'obtenir une entrevue avec un des administrateurs de la page, mais la personne a décliné notre demande. Notre interlocuteur a souligné qu'il n'y avait pas de policiers derrière cette page, pour le moment, et qu'il s'agit d'une initiative citoyenne. Éventuellement, on connaîtra leurs identités, affirme cette même personne.

«Pour des raisons de sécurité, les administrateurs de cette page souhaitent garder l'anonymat, nous a-t-on écrit. Un petit groupe de citoyens va prendre la parole en notre nom dans les prochains jours et vous serez informé à l'avance. Vous pourrez aussi venir nous rencontrer lors de la marche prévue le 4 avril, nous serons un bon groupe. Merci de l'intérêt porté à notre mouvement. Supportons nos policiers!»

«Aucun policier n'est impliqué dans l'organisation encore en phase de structuration. C'est une initiative citoyenne mais tous sont la bienvenue. Particulièrem ent les familles et amis des agents visés par ces menaces.»



27 mars 2015, Sophie Côté, Journal de Québec

Le visage n'aurait jamais dû être visé,

croient des policiers à la retraite

L'arme dite «intermédiaire» qui a blessé une cégépienne jeudi lors de la manifestation contre l'austérité au centre-ville de Québec a mal été utilisée et le visage n'aurait jamais dû être visé, croient certains policiers à la retraite interrogés par le Journal.

«Une arme qui peut blesser en plein visage n'a pas d'affaire à être en première ligne de front, estime Guy Latulippe, ex-commandant aux enquêtes du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui a travaillé lors de nombreuses manifestations dans la métropole. Ça aurait pu être pire, souligne-t-il. Elle aurait pu se faire brûler les yeux.»

Rappelons que Naomie Tremblay-Trudeau, 18 ans, a été blessée au visage après qu'un policier ait appuyé sur la gâchette de son Muzzle Blast Powder Dispersion de 37 mm, un fusil qui propulse une bourrée de poudre irritante. «L'agent est pris à se tirailler avec les manifestants alors qu'il a ça entre les mains. Sur la première ligne, un policier doit avoir un bouclier et une matraque», soutient-il.

Mauvaise utilisation

Alfredo Munoz, ancien policier à l'antiémeute au SPVM, confirme que l'utilisation de ce type d'arme doit être très bien encadrée.

«Ça ne doit jamais être utilisé au niveau du visage, ça c'est clair», affirme-t-il, ajoutant qu'une distance entre la cible et l'arme doit être respectée, puisque les cartouches contenant l'irritant chimique peuvent aussi blesser lors de la détonation. «Les policiers qui utilisent ce genre d'arme ne doivent pas avoir les nerfs à fleur de peau», fait-il remarquer.

Le policier à la retraite Jean-François Brochu déplore lui aussi l'incident. «Ce qui est arrivé à cet enfant-là, c'est inacceptable. Elle n'aurait jamais dû être brûlée», est-il d'avis. Cependant, tout comme ses autres collègues, il rappelle que les policiers sont

formés pour garder les rangs, et qu'ainsi, les manifestants jouent avec le feu en ne respectant pas la loi.

«Ils foncent vers 50 policiers casqués, armés de bâtons télescopiques et de gaz lacrymogène. Comment peut-on penser que ça va fonctionner et qu'il n'arrivera rien? Il va arriver quelque chose, c'est certain», expose-t-il.

À la suite de cet incident, le policier concerné sera rencontré, a indiqué vendredi le directeur des communications de la police de Québec, François Moisan.

La jeune manifestante, pour sa part, dit avoir l'intention de porter plainte et de poursuivre l'agent en question, avec l'appui de ses parents.

- Avec la collaboration de Nicolas Lachance

27 mars 2015, Nicolas Lachance, Journal de Québec

«J'espérais ne pas mourir là», confie l'étudiante

Atteinte en plein visage par le projectile d'un fusil à poudre irritante, la jeune manifestante Naomie Tremblay-Trudeau a eu peur de mourir.

«Lorsque j'ai vu le projectile, je me suis demandé si j'allais encore être capable de respirer. J'espérais ne pas mourir là. J'ai eu de l'aide pour me déplacer. Ç'a été de la peur, beaucoup de peur», a relaté l'étudiante de 18 ans, en entrevue au Journal. La jeune fille compte porter plainte et poursuivre l'agent de police, avec l'appui de ses parents.

D'ailleurs, un porte-parole policier a confirmé que c'est bien le corps et non la tête qui doit être visé.

Jeudi, elle s'est retrouvée au cœur d'une manifestation contre l'austérité où les manifestants se sont approchés du périmètre formé par l'antiémeute. Les esprits se sont échauffés et un policier a appuyé sur la gâchette de son Muzzle blast powder Dispersion de 37 mm. Le projectile a atteint le visage de Naomie qui se trouvait à un mètre de l'arme.

Au lendemain de la confrontation qui s'est terminée dans la violence, la jeune fille exposait un visage tuméfié, enflé et brûlé.

«Je suis fatiguée, fâchée et triste. Chaque fois que je regarde la vidéo, c'est l'horreur», mentionne-t-elle, avec énormément de difficulté à parler.«Ça m'a fait mal et ça brûlait», dit-elle, affirmant que la grenade aurait facilement pu toucher son œil.

Provocation

En refusant de donner l'itinéraire des manifestations et en défiant l'autorité, Naomie admet qu'il y a une sorte de provocation et des risques de débordement, mais elle maintient que les citoyens devraient avoir le droit de manifester sans itinéraire.

«Oui, une certaine provocation. Mais, on manifeste aussi contre cette loi qui est absurde et qui brime nos libertés, a-t-elle signalé. Les policiers devaient être là pour escorter et s'assurer qu'il n'y ait pas de violence, s'assurer qu'il n'y ait pas de bris et intervenir en cas. Mais là, ils imposent de la violence».

Fière

Naomie promet d'être plus prudente la prochaine fois, mais l'incident a nourri ses convictions et elle compte bien continuer à exprimer ses idéaux. «Je vais me battre jusqu'au bout», jure-t-elle.

Une action encouragée par sa mère, Catherine Tremblay, fonctionnaire au ministère de la Sécurité publique, qui a aussi marché dans les rues lorsqu'elle était plus jeune.

«Maman va être là tout le long. On va la soutenir. Je suis très fière de ses convictions», dit-elle.

Manifestante blessée: Labeaume prudent

(Québec) La ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, a qualifié de «troublantes» les images d'une jeune manifestante blessée après s'être fait tirer de la poudre irritante en plein visage par un policier de Québec. Le maire Régis Labeaume réitère pour sa part tout son soutien à la police de Québec.



Agrandir

Naomie Tremblay-Trudeau, 18 ans, envisage des recours contre la Ville de Québec et son service de police.

LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

«Ces images-là sont choquantes et sont troublantes, mais on va attendre de voir l'état de situation, puis je vous reviendrai après», a indiqué la ministre Lise Thériault, qui a demandé un rapport de l'altercation. Visiblement bouleversée par les images de la jeune fille happée au visage, la ministre s'est dite touchée en tant que mère.

«Moi, j'ai un fils qui a 24 ans. J'ai un petit-fils de deux ans et demi», a-t-elle dit en point de presse à l'Assemblée nationale.

«Chose certaine, là, il y a des procédures qui existent», a poursuivi Mme Thériault en allusion notamment au Commissaire à la déontologie policière. «La personne peut porter plainte, et après ça il y aura un travail qui va s'enclencher.»

Aussi appelé à commenter la vidéo vendredi, le maire de Québec, Régis Labeaume, est demeuré prudent étant donné que la jeune femme, Naomie Tremblay-Trudeau, 18 ans, envisage des recours contre la Ville de Québec et sa police.

«Dans les circonstances, je vais être très discret parce que comme il y a menace de poursuites, on va être prudent dans nos propos», a commenté le maire en marge d'une annonce au Colisée hier. «Moi, je peux vous dire que la police de Québec a toujours l'appui du maire de Québec», a-t-il ajouté.

M. Labeaume dit avoir vu la vidéo captée par le journal étudiant *Impact Campus*. «Je pense l'avoir vue, mais je veux être certain d'avoir vu la bonne chose», a-t-il toutefois nuancé, refusant visiblement de trop s'avancer.

M. Labeaume a réitéré son appel aux manifestants voulant qu'ils doivent donner leur itinéraire aux autorités. «Manifester, c'est une chose. Si certains sont là pour de la casse, c'est autre chose, a-t-il ajouté. Les gens, qu'est-ce qu'ils font là à deux pouces du nez des policiers? C'est la question qu'il faut se poser.»

Respect des normes?

Le député péquiste et ancien ministre de la Sécurité publique Stéphane Bergeron s'est aussi dit vendredi «extrêmement troublé» par les images. «Je croyais, j'espérais que nous ne revivions plus ce genre de situation. Et la mise sur pied de la commission d'enquête sur les événements du printemps 2012 avait justement pour objectif de nous donner des pistes dans le but d'éviter ce genre de situation», a-t-il dit en point de presse à l'Assemblée nationale.

Dès jeudi soir, le député s'est ouvertement interrogé sur Twitter sur le geste du policier de Québec à l'endroit de la jeune manifestante. «Je me suis posé publiquement la question, puisque je l'ai posée sur Twitter, je me suis demandé si ce geste respectait les normes du

modèle québécois, du modèle national d'intervention et d'utilisation de la force.»

M. Bergeron estime que la ministre Lise Thériault a pris «la bonne décision» en demandant à ce qu'on aille au fond des choses.

27 mars 2015, Pierre-Olivier Fortin, Journal de Québec

Ça joue dur des deux côtés dans les manifestations

Il y a deux côtés à une médaille. Et la vidéo ci-haut en est une bonne illustration. On y voit un manifestant bousculer un policier jusqu'à le faire tomber au sol.

Vendredi, plusieurs évoquent la brutalité policière devant les images troublantes de policiers qui font feu sur des manifestants avec leur arme qui projette des gaz irritants et une poudre enflammée.

Mais dans cette vidéo tournée par un vidéaste de l'agence QMI lors de cette même manifestation qui a dégénéré jeudi soir devant le parlement, on voit que les étudiants ne se comportent pas toujours comme de gentils lapins.

On y voit un manifestant au sol et un policier en train de s'en occuper. L'agent se relève et recule, mais pendant ce temps, un autre manifestant, à côté de lui, se donne un élan et plaque le policer. Ce dernier perd l'équilibre et tombe au sol.

Un porte-parole de la police de Québec a d'ailleurs expliqué que les manifestants avaient chargé les policiers avant que ceux-ci ne dégainent leurs armes de gaz irritants.

Le congédiement du policier demandé sur les médias sociaux



Le policier qui a tiré une bourrée de poudre enflammée directement au visage d'une jeune femme lors d'une manifestation qui a tourné à l'affrontement, jeudi soir, a été identifié sur les réseaux sociaux comme étant Charles-Scott Simard et portant le matricule 3143. Les recherches du Journal confirment cette information.



Une page Facebook portant le titre «Pour que Charles-Scott Simard SPVQ #3143 soit relevé de ses fonctions» a été créée. «Si vous vous voulez attaquer de cette façon, entrez dans l'armée et allez vous battre au front», a commenté Jean Portelance sur cette page.



Le *Journal* l'avait déjà rencontré en Haïti parce qu'il avait sauvé une fillette de 8 ans d'une mort certaine.

en 2006, mais cette cette plainte n'avait pas été retenue. Abus de pouvoir, détention illégale, manque de respect et usage de force excessive lui étaient reprochés.

Le directeur des communications de la police de Québec a indiqué pour l'instant que le policier sera rencontré, sans plus.

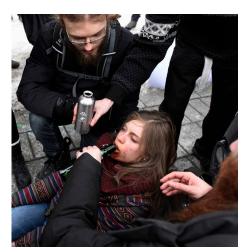


PHOTO LE JOURNAL DE QUÉBEC, JEAN-FRANÇOIS DESGAGNÉS

27 mars 2015, Nicolas Lachance, Journal de Québec

La mère de la jeune étudiante critique le travail des policiers

Le policier qui a tiré à bout portant une bourrée de gaz irritant au visage d'une jeune étudiante jeudi durant la manifestation contre l'austérité devant l'Assemblée nationale est allé trop loin, estime la mère de la manifestante.

La mère de l'étudiante blessée lors de la manifestation contre l'austérité en marge du dépôt du budget jeudi est sous le choc, indiquant qu'il y avait eu «beaucoup trop de violence pour rien».

La jeune fille, qui peine à s'exprimer à cause de ses blessures, a relaté les événements à sa mère.

«Elle m'expliquait qu'elle n'a pas touché au policier, elle n'a rien dit et ils ont tiré sur elle», a expliqué la mère de la jeune blessée, Catherine Tremblay, en entrevue à LCN ce matin. «Il y a des façons de lancer les bombes lacrymogènes, dans les airs ou au sol. Visiblement, il n'y avait même pas un mètre ou deux mètres.»

Quelques heures après avoir reçu en plein visage cette bombe lacrymogène, l'étudiante est toujours mal en point, elle a notamment été brûlée au visage.

«L'étendue de ses blessures... Une brûlure et sa lèvre est enflée, je dirais, sept fois plus grosse que la normale, c'est pour ça qu'elle n'est pas capable de parler», dit-elle.

Jeunesse

Elle convient que la jeune femme connaissait les risques, mais ajoute que sa fille est une jeune idéaliste, qui ne faisait qu'exprimer ses idées pacifiquement voulant symboliser la «liberté».

«À 18 ans, on a des idéaux, on voit les choses différemment qu'à un certain âge», affirme-t-elle.

Un policier tire un projectile en plein visage d'une manifestante

Les quelques centaines de manifestants rassemblés jeudi soir devant l'Assemblée nationale n'ont même pas réussi à déambuler dans les rues de Québec. Un policier a d'ailleurs tiré un projectile, dont on ne connaît toujours pas la nature exacte, en plein visage d'une manifestante.

Sur le même sujet :

- Brutalité policière ou contrôle de foule?
- Thériault «troublée» par l'intervention policière qui a blessé une manifestante au visage demande un «état des lieux»
- «J'ai vraiment eu peur», confie l'étudiante blessée
- La mère de la jeune étudiante critique le travail des policiers
- Le congédiement du policier demandé sur les médias sociaux
- Thériault «troublée» par l'intervention policière qui a blessé une manifestante au visage demande un «état des lieux»

Le SPVQ ne semble pas vouloir revivre les événements répétitifs du printemps 2012. Jeudi soir, plusieurs autobus en provenance de Montréal ont transporté des étudiants en grève dans la Capitale-Nationale.

Dès 18 h, les policiers ont immédiatement formé une haie d'honneur aux deux extrémités du carrefour giratoire pour isoler le groupe au nord et au sud de la fontaine de Tourny. La Sûreté du Québec protégeait également l'hôtel du Parlement.

Comme les étudiants avaient annoncé leur intention de ne pas fournir l'itinéraire de la marche, les autorités n'ont eu aucune patience et la foule n'a pas pu quitter les lieux.

Après quelques minutes à circuler autour du rond-point, un premier affrontement a eu lieu du côté de l'avenue Honoré-Mercier. Des gaz ont été lancés et des coups ont été portés. Quelques instants plus tard, la manifestation a été déclarée illégale.

Les policiers ont escorté une jeune fille blessée au visage. «Elle a reçu le projectile directement dans la face», a expliqué une amie pendant que le sang coulait.

Le groupe s'est ensuite déplacé vers Grande-Allée mais les forces de l'ordre n'ont donné aucune chance aux protestataires qui voulaient remonter vers l'ouest devant place George-V. D'autres gaz ont aussi été utilisés.

Moins de trois heures

Vers 20 h, deux heures après le début des hostilités, les policiers ont fortement incité les derniers à grimper dans les autobus.

Une personne a été arrêtée pour voies de fait envers un agent de la paix. Aucun constat d'infraction n'a été décerné. Mardi soir, 274 personnes ont reçu un constat d'infraction à Québec.

Régis Labeaume a demandé jeudi aux manifestants de donner leur itinéraire s'ils ne veulent pas se retrouver en confrontation avec les policiers du Service de police de Québec.

«Si vous ne donnez pas votre itinéraire, c'est que vous choisissez la pagaille.

C'est un choix délibéré», a averti le maire de Québec, avant la manifestation. «C'est assez simple, vous donnez votre itinéraire.»

— Avec la collaboration de Nicolas Lachance

Manifestation du 26 mars

26 mars 2015, Élisabeth Fleury, Le Soleil

Arrestations «en souricière»: des méthodes contestables et contestées

(Québec) Près de trois ans après la crise étudiante de 2012, quelque 80 personnes prises en souricière sur la Grande Allée, à Québec, attendent toujours de savoir si leur arrestation était illégale.

Les manifestants avaient été arrêtés le 27 avril 2012 et libérés avec des constats d'infraction à l'article 500.1 du Code de la sécurité routière (CSR), qu'ils contestent devant la Cour municipale de Québec. L'avocat du groupe, M^e Enrico Théberge, demande notamment au juge Louis-Marie Vachon de se prononcer sur la légalité de l'arrestation et de la détention des manifestants.

La Ville de Québec explique le long délai judiciaire par le fait qu'il y a plusieurs témoins à entendre des deux côtés. «Il faut prendre en considération la disponibilité de chacun des témoins», précise le porte-parole David O'Brien.

La cause a commencé à être entendue le 17 septembre 2013. Sa 16^e audience est prévue en mai.

À noter que les manifestants arrêtés mardi soir l'ont été en vertu de l'article 19.2 du Règlement sur la paix et le bon ordre de la Ville de Québec, et non de l'article 500.1 du CSR sur l'entrave à la circulation.

Pourquoi le 19.2 plutôt que le 500.1? «Le 19.2 n'était pas encore en vigueur au moment de la crise étudiante de 2012», explique simplement Christine Lebrasseur, porte-parole du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ). «C'est un outil supplémentaire, mais ça n'empêche pas que le 500.1 puisse aussi être utilisé, ça dépend de ce que les policiers constatent sur les lieux.»

À l'automne 2012, un juge de la Cour du Québec (petites créances) a condamné la Ville de Québec à verser 4000 \$ à André Bérubé, un citoyen arrêté pendant une manifestation du printemps érable. La police l'avait menotté et privé de sa liberté pendant plus de trois heures, comme 84 autres personnes, pour avoir entravé la voie publique.

«Les méthodes policières utilisées lors des événements ont eu à l'évidence un effet oblique dominant, soit de réprimer de façon disproportionnée l'exercice de la liberté d'expression dans un endroit public au sein d'un groupe de manifestants pacifiques», écrivait le juge Daniel Lavoie dans sa décision, tout en souhaitant que son jugement ait pour effet d'améliorer «les méthodes de travail des policiers dans une capitale appelée à être à nouveau le théâtre de manifestations pacifiques».

Réaction de Labeaume

Le maire de Québec, Régis Labeaume, avait eu cette réaction après le dépôt du jugement : «Un juge a décidé ça, mais moi, personnellement, je pense que les policiers de Québec ont très bien travaillé et je les soutiens dans tout ça.» Le chef du SPVQ, Michel Desgagné, avait lui aussi fait bien peu de cas du jugement, affirmant au *Soleil*que si c'était à refaire, le service de police utiliserait les mêmes méthodes d'arrestation de masse que celles employées en 2012.

Les pratiques d'encerclement de masse ont par ailleurs déjà valu au Service de police de la Ville de Mont-réal de sévères critiques de la part du comité des droits de l'homme de l'ONU.

«Le Canada doit s'assurer que le droit des personnes à participer à des manifestations à

caractère social est respecté et que seulement ceux qui commettent des offenses criminelles sont arrêtés», écrivait le Comité dans un rapport publié fin 2005.

L'article 19.2, c'est quoi?

Les manifestants arrêtés mardi soir ont contrevenu à l'article 19.2 du Règlement municipal de la Ville de Québec, qui stipule qu'il est «interdit à une personne de tenir ou de participer à une manifestation illégale sur le domaine public».

Une manifestation est considérée illégale lorsque «la direction du Service de police de la Ville de Québec n'a pas été informée de l'heure et du lieu ou de l'itinéraire de la manifestation». Cet article du règlement a été adopté le 19 juin 2012, dans la foulée de l'adoption de la loi 12 par le gouvernement Charest, à la suite du mouvement des carrés rouges. La Ville de Québec impose aussi un couvre-feu en interdisant toute manifestation ou présence dans les parcs après 23h.

Patricia Cloutier

La police a l'appui total de Labeaume

Les policiers de Québec ont bien agi en procédant à des arrestations massives mardi soir, estime le maire Régis Labeaume. Le problème, dit-il, est du côté des manifestants qui n'ont pas donné leur itinéraire.

«Le droit de manifester est un droit fondamental, mais quand tu fais le choix de ne pas donner ton itinéraire, tu fais le choix du grabuge et de la pagaille», a commenté le maire de Québec. Les policiers ont respecté, dit-il, les façons de faire recommandées dans le rapport Ménard. «La police a par trois fois répété qu'ils devaient donner leur itinéraire et ils ne les ont pas amenés au poste de police, mais ont donné les contraventions sur place», a énuméré M. Labeaume. «Les policiers de Québec ont l'appui du maire et l'appui du comité exécutif de la Ville de Québec», a-t-il tranché. *Valérie Gaudreau*

La riposte se prépare

La plupart des manifestants qui ont reçu une contravention de 220 \$, mercredi, n'ont pas l'intention de la payer. Sur les réseaux sociaux, on prépare déjà la riposte en échangeant des informations et les numéros de matricule des policiers. On recommande aussi aux blessés de prendre des photos d'eux-mêmes. «Les gens vont s'organiser de différentes façons, avec l'aide d'avocats. Avec des preuves aussi accablantes que ça, je pense qu'on a une cause», souligne Camille Godbout, porte-parole de l'ASSE. Un recours collectif serait même envisagé. **Patricia Cloutier**

26 mars 2015, Élisabeth Fleury, Le Soleil

Manifestation étudiante à Québec: «répression exagérée», dit la Ligue des droits et libertés

(Québec) La section Québec de la Ligue des droits et libertés (LDL-Qc) et le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de la Chaudière-Appalache (Répac 03-12) estiment que la police a fait un usage disproportionné de la force et a eu recours à des pratiques douteuses, voire illégales, lors de la manifestation de mardi soir dans la capitale.

Dans un communiqué diffusé mercredi, le coordonnateur de la Ligue, Sébastien Harvey, exprime ses inquiétudes «face à l'utilisation d'une répression qui semble de loin exagérée». Les manifestants, écrit-il, ont simplement refusé de dévoiler leur itinéraire, «cela par principe, dans un contexte où le règlement en question est vivement dénoncé».

M. Harvey ajoute que, selon les témoignages, les manifestants étaient très calmes et ne représentaient aucune menace à l'ordre public. «Si l'objectif de la police était de maintenir la paix et l'ordre, elle aura manqué à son devoir de façon magistrale», dit-il.

La LDL-Qc et le RÉPAC 03-12 font partie des nombreuses organisations qui dénoncent l'article 19.2 du Règlement sur la paix et le bon ordre, qui impose d'informer le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) de l'heure et du lieu ou de l'itinéraire d'une manifestation. «Ce règlement, tout comme son équivalent montréalais (P-6), impose des contraintes excessives et par surcroît inutiles au droit de manifester», estime M. Harvey.

Les méfaits sont de toute façon déjà encadrés par le Code criminel, rappelle le coordonnateur de la Ligue. Et s'il y a eu méfait mardi soir, ce serait bien plutôt de la part des policiers, qui auraient mené des assauts extrêmement agressifs et blessé certains manifestants, déplore M. Harvey.

Retenue demandée

Vania Wright-Larin, du RÉPAC 03-12, estime pour sa part que «ce qui s'est passé n'a rien à voir avec la sécurité du public et encore moins avec celle des manifestants».

«C'est de la répression politique, s'indigne-t-il. [...] On souhaite sincèrement que la population ouvre les yeux sur cette réalité. Tôt ou tard, ce ne sera plus que les étudiants qu'on réprimera, mais leurs parents, leurs grands-parents, leurs oncles et leurs tantes, comme cela s'est produit en 2012.»

Tant le RÉPAC 03-12 que la LDL-Qc demandent au SPVQ de faire davantage preuve de retenue, de discernement et de respect envers les manifestants au cours des prochaines semaines, alors que d'autres manifestations sont prévues.

26 mars 2015, Radio-Canada

La police de Québec a surpris les manifestants

Québec) La réponse rapide et les moyens employés par le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour mettre fin à la manifestation contre l'austérité, mardi soir, ont pris les manifestants par surprise. L'un d'entre eux a été mordu par un chien policier et un autre a été transporté à l'hôpital après avoir reçu un coup de matraque à la tête.



La plupart des manifestants qui ont reçu une contravention de 220 \$, mercredi, n'ont pas l'intention de la payer.

LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

André-Philippe Doré, étudiant en études anciennes à l'Université Laval, a terminé sa soirée à l'hôpital. Le groupe de tête dans lequel il se trouvait a été pris en souricière à la hauteur de l'avenue Cartier, sur le boulevard René-Lévesque. «Ils ont mis une grosse ligne d'autos pour

bloquer la route. Des policiers sont sortis en veste jaune», a-t-il expliqué, joint mercredi par Le Soleil. Derrière les manifestants, l'escouade antiémeute refermait la trappe.

«Il y a des gens qui ont décidé d'avancer» vers les policiers qui n'étaient pas équipés comme les troupes antiémeute. Mais ces derniers auraient commencé à matraquer la ligne de front pour maintenir la souricière fermée. «Le chaos a pogné un peu. Les quatre ou cinq premiers rangs [de manifestants] se sont avancés.»

Dans le tumulte, l'étudiant a été poussé vers l'avant, où il a reçu un coup de matraque sur la cuisse et un autre au visage, fracassant ses lunettes et lui infligeant une coupure au front. «J'ai reculé, j'ai vu que le monde me fixait en paniguant parce que ça coulait...»

Réaction rapide

Toujours selon M. Doré, et ce sentiment semble partagé par plusieurs manifestants arrêtés mercredi soir, la réaction du SPVQ a été particulièrement rapide par rapport aux manifestations du printemps 2012. «En 2012, on ne donnait pas nécessairement l'itinéraire et les marches étaient tolérées.»

De son côté, le SPVQ assure qu'il n'a pas changé ses méthodes entre le printemps érable et cette année. «Nos façons de faire ne changent pas. On s'assure toujours d'être à jour dans nos pratiques», a affirmé Christine Lebrasseur, porte-parole du SPVQ.

En plus de l'étudiant matraqué, l'ASSE a déploré mercredi qu'un manifestant ait été mordu par un chien policier. «Il y avait un policier qui était en intervention avec un manifestant. Un autre manifestant a voulu foncer sur le policier et est passé tout près du chien, qui l'a mordu», a affirmé M^{me} Lebrasseur. La porte-parole a aussi défendu la réaction de l'animal. «Ce n'est pas par hasard qu'il est allé mordre le manifestant. Il a fait ce pourquoi il est dressé, soit protéger tous les policiers.»

Le blessé se serait ensuite enfui et des amis auraient pris soin de lui installer des bandages.

Lorsqu'il a été revu plus tard, par les policiers, on a jugé que son état ne nécessitait pas un transport à l'hôpital.

Avec Patricia Cloutier

Le 19.2, c'est quoi?

Les manifestants arrêtés mardi soir ont contrevenu à l'article 19.2 du Règlement municipal de la Ville de Québec, qui stipule qu'il est «interdit à une personne de tenir ou de participer à une manifestation illégale sur le domaine public». Une manifestation est considérée illégale lorsque «la direction du Service de police de la Ville de Québec n'a pas été informée de l'heure et du lieu ou de l'itinéraire de la manifestation». Cet article du règlement a été adopté le 19 juin 2012, dans la foulée de l'adoption de la loi 12 par le gouvernement Charest, à la suite du mouvement des carrés rouges. La Ville de Québec impose aussi un couvre-feu en interdisant toute manifestation ou présence dans les parcs après 23h.

Patricia Cloutier

La police a l'appui total de Labeaume

Les policiers de Québec ont bien agi en procédant à des arrestations massives mardi soir, estime le maire Régis Labeaume. Le problème, dit-il, est du côté des manifestants qui n'ont pas donné leur itinéraire. «Le droit de manifester est un droit fondamental, mais quand tu fais le choix de ne pas donner ton itinéraire, tu fais le choix du grabuge et de la pagaille», a commenté le maire de Québec. Les policiers ont respecté, dit-il, les façons de faire recommandées dans le rapport Ménard. «La police a par trois fois répété qu'ils devaient donner leur itinéraire et ils ne les ont pas amenés au poste de police, mais ont donné les

contraventions sur place», a énuméré M. Labeaume. «Les policiers de Québec ont l'appui du maire et l'appui du comité exécutif de la Ville de Québec», a-t-il tranché. *Valérie Gaudreau*

La riposte se prépare

La plupart des manifestants qui ont reçu une contravention de 220 \$, mercredi, n'ont pas l'intention de la payer. Sur les réseaux sociaux, on prépare déjà la riposte en échangeant des informations et les numéros de matricule des policiers. On recommande aussi aux blessés de prendre des photos d'eux-mêmes.

«Les gens vont s'organiser de différentes façons, avec l'aide d'avocats. Avec des preuves aussi accablantes que ça, je pense qu'on a une cause», souligne Camille Godbout, porteparole de l'ASSE. Un recours collectif serait même envisagé. *Patricia Cloutier*

25 mars 2015, Mathieu Bock-Côté, Journal de Montréal

La haine des étudiants

On peut comprendre aisément l'exaspération suscitée par ces étudiants radicaux qui font la grève ces jours-ci en cherchant ouvertement à provoquer une crise sociale, comme s'il fallait jouer à la révolution. Dans la jeune gauche étudiante, un socialisme revampé par l'altermondialisme et l'écologisme a encore la cote. On se veut moins réformiste que révolutionnaire, et on aime bien croire qu'on œuvre ainsi, dans la rue, à changer la société en profondeur. La langue de bois militante est exaspérante, qu'elle soit parlée par un homme de gauche ou un homme de droite, par un souverainiste ou par un fédéraliste.

Mais cet agacement se mue aisément, dans une frange manifestement importante de la population, en *haine des étudiants*. Il suffit de consulter les commentaires sur le web ou de fureter un peu sur Facebook ou sur Twitter pour découvrir un discours d'une extrême hostilité à l'endroit de la jeune génération, à qui on envoie à peu près le message suivant: étudie et ferme ta gueule. Ou encore: va à ton cours et ne nous emmerde pas en défilant avec une pancarte. On comprend qu'il y a là davantage qu'une critique de la grève ou des procédures douteuses qui l'ont rendue possible.

À bien lire ces commentaires hargneux, on comprend bien qu'on se représente la jeune génération étudiante comme un rassemblement de privilégiés ne comprenant pas la chance qu'ils ont et profitant grassement d'études payées par les travailleurs. Mais surtout, on en veut aux jeunes de ne pas désirer s'intégrer pleinement à l'ordre établi, avec un emploi plus ou moins payant, mais souvent asservissant, qui sera compensé par du temps libre dont ils pourront jouir en faisant l'expérience des grandeurs et misères de la société de consommation (on devine les bonheurs promis par notre monde: chic, un nouvel écran plasma, il m'en manquait un!) ou en vouant leurs soirées aux nombreuses émissions visant à les abrutir massivement.

En fait, notre société n'est pas si estimable qu'elle mériterait qu'on y adhère sans chercher d'une manière ou d'une autre à la brasser un peu. Il est dommage, naturellement, de voir la jeunesse reprendre la phraséologie usée du gauchisme académique pour dire son malaise existentiel, ou si on préfère, son refus d'entrer dans un jeu qu'elle devine truqué. Mais il faut voir que derrière ce refus, il y a aussi, probablement, le désir d'entrer dans le monde en y brandissant quelques idéaux qui relèvent l'existence et non pas simplement en s'y ralliant bêtement. Il y a le désir de voir la société non seulement comme un marché, mais comme une cité. Il y a là, manifestement, un désir de politique, aussi brouillon soit-il.

Se pourrait-il, en fait, qu'on en veuille aux étudiants de ne pas se coucher? De ne pas se rallier à un monde que nous savons au fond de nous-mêmes insatisfaisant, qui étouffe l'âme, assèche le cœur et nous condamne à l'errance la plus désespérante? Comme si on disait : nous nous y sommes pliés, pourquoi ne font-ils pas de même? Qu'on me comprenne bien : je ne dis pas que les motifs de cette grève sont valables. Il

s'agit pour l'essentiel d'une protestation désordonnée, sans objectifs bien définis qui vire trop souvent à l'affrontement avec la police, comme s'il y avait un rituel militant visant à se confronter ouvertement aux forces de l'ordre. Et pourtant, cette grève qui risque bien d'avorter plus tôt que tard n'est pas sans noblesse.

Le paradoxe, c'est de voir la jeunesse défendre avec acharnement un modèle qui l'écrasera. La société qu'on lui laisse en héritage ne l'avantagera pas. La dette dont elle relativise la portée et les effets écrase son avenir et l'État québécois n'aura bientôt plus de marges de manœuvres pour faire autre chose que gérer sa décroissance. Il est malheureux, en fait, que les jeunes grévistes n'aient à brandir contre le capitalisme devenu fou qu'une social-démocratie encroutée, financièrement en ruine, étrangère au réalisme budgétaire et à l'équité intergénérationnelle. Mais peut-on leur en vouloir? Personne n'a vraiment de projet alternatif à brandir pour redresser notre société déréglée. Leur impuissance est aussi la nôtre.

24 mars 2015, Sophie Côté, Journal de Québec

274 arrestations durant la manifestation nocturne à Québec

Les policiers de Québec ne se sont privés d'utiliser ni la force, ni leur menottes ni l'encre de leurs stylos, mardi soir. Ils ont arrêté pas moins de 274 personnes pour leur remettre autant de constats d'infraction lors d'une manifestation très tendue contre l'austérité au fort accent de Printemps érable.

Tôt mercredi matin, la porte-parole Christine Lebrasseur fait état d'un total de 274 arrestations, la plupart pour avoir enfreint l'article 19.2 du règlement municipal sur la paix et le bon ordre. Trois personnes ont été arrêtées pour avoir possédé une arme

blanche (règlement municipal), une autre pour désordre, une pour possession d'alcool et enfin, une personne s'est fait passer les menottes pour possession simple de stupéfiants et voies de fait sur un agent. Cet individu était recherché en vertu d'un mandat.

Plusieurs centaines de personnes se sont d'abord regroupées vers 21h devant l'Assemblée nationale. Une trentaine de minutes plus tard, les protestataires ont pris le chemin de la Grande-Allée, où ils étaient attendus par des dizaines de policiers.

La manifestation a alors été déclarée illégale puisque aucun itinéraire n'a été fourni aux forces de l'ordre. Un premier affrontement a eu lieu, avant que la foule ne recule.

Après avoir atteint la Grande-Allée, les policiers ont lancé l'assaut sur les manifestants. Sous les injures et alors que certains manifestants scandaient «assassins», les agents ont menotté un homme. Une autre femme a été blessée au visage.

SOPHIE CÔTÉ

«Il m'ont foncé dessus par en arrière, a dénoncé Martine Deraspe, encore sonnée. «C'est de la brutalité policière, ils lui ont fait un double-échec par en arrière», a ajouté un manifestant.

Les policiers ont ensuite donné l'ordre aux manifestants de se disperser. Les dizaines de manifestants encore présents ont finalement été arrêtés vers 22h.

«Les gens seront identifiés avant d'être relâché avec un constat», a expliqué le porteparole Pierre Poirier en début de nuit. Les manifestants interpelés étaient alors libérés à différents endroits de la ville afin d'éviter qu'ils ne se regroupent. Le SPVQ confirmait aussi des arrestations au coin de l'avenue Cartier et du boulevard René-Lévesque.

Les constats remis mardi soir étaient au montant de 220\$. En 2012, les manifestants

arrêtés recevaient plutôt une amende de 494\$ pour entrave en vertu du Code de la sécurité routière.

Un «droit fondamental»

«Notre objectif n'est pas de procéder à des arrestations ni de recourir à la force, c'est d'encadrer les gens impliqués», souligne Mme Lebrasseur. Mais les manifestants n'avaient pas fourni d'itinéraire.

«Si un itinéraire est fourni et respecté, il n'y aura pas d'arrestations massives puisque notre mandat est d'encadrer les manifestations en les rendant sécuritaires, autant pour manifestants que autres usagers de la route», insiste Mme Lebrasseur. «Le droit de manifester est un droit fondamental, mais il doit s'exercer sans menacer l'intégrité des personnes ou des bien.»

À ceux qui accusent les policiers d'avoir chargé plutôt rapidement, Mme Lebrasseur répond que les agents casqués ont donné plusieurs avertissements.

-Avec Pierre-Olivier Fortin et Jean-François Racine

15 février 2015, Marie Lyan, Les Affaires

Des employés plus satisfaits au Cégep Garneau

Avec de 800 à 1000 salariés, et jusqu'à 8000 étudiants accueillis chaque année, le Cégep Garneau a commencé à mettre en place depuis un an et demi son plan stratégique 2014-2019, qui comprend le déploiement d'une politique de prévention de la santé mentale au travail. Formation des gestionnaires, politique de reconnaissance, retour au travail... Toutes les sphères ont été passées au crible.

La démarche s'inscrivait dans le plan stratégique du Cégep, porté par la direction générale. « Nous souhaitions réfléchir à des approches à mettre en place pour amener la notion de mieux-être au travail, et implanter un milieu de vie sain, convivial et en santé dans toutes les sphères », explique Sandra Dumont, directrice des ressources humaines au Cégep Garneau.

L'établissement a beaucoup misé sur le diagnostic proposé par le Groupe entreprises en santé, qui lui a permis de passer en revue l'ensemble de ses pratiques : environnement de travail, pratiques de gestion, saines habitudes de vie, conciliation travail-famille, etc.

«C'est une démarche qui doit d'abord partir de l'engagement de la direction, à choisir des employés et gestionnaires respectueux, à mettre en avant des pratiques de fonctionnement qui permettent un équilibre vie travail et vie personnelle et des valeurs de respect et de reconnaissance », explique Mario Messier, directeur scientifique pour le Groupe entreprises en santé. Comme tout plan d'amélioration, la démarche doit d'abord s'appuyer sur un état des lieux, par exemple par le biais d'un sondage réalisé auprès des employés. «C'est le moment de passer au crible le climat de travail et ses causes, l'organisation du travail et de demander l'avis des salariés, qui savent quels sont leurs irritants... C'est un exercice pas toujours facile mais nécessaire lorsque l'on sait que jusqu'à 50% de la responsabilité provient du milieu de travail », met en avant Mario Messier.

Le cégep a notamment été surpris par le taux de participation, qui atteignait les 60%, ainsi que par le taux de satisfaction, qui se situait à 80%. « Cela nous a aussi permis de déterminer nos priorités, notamment la civilité en milieu de travail », signale Mme Dumont.

Le cégep a réalisé plusieurs interventions et diagnostics au sein des équipes de travail, avec l'aide de consultants et de psychologues organisationnels. Certaines ont débouché sur du co-développement, comme avec les coordonnateurs de département du collège, qui ont participé à une activité ensemble pour assumer leur leadership.

« Mettre les gens en groupe a permis qu'ils se sentent moins seuls, plus soutenus et mieux compris dans leurs difficultés », met en avant Mme Dumont. En parallèle, le cégep a travaillé à la conception d'outils, tels des guides ou des grilles résumant les différents cycles de gestion, afin de mieux soutenir son personnel d'encadrement.

Une œuvre partagée

L'étape suivante a été d'aller chercher l'engagement des gestionnaires. Des formations ont été organisées une fois par an ainsi que des matinées RH mensuelles consacrées certains thèmes.

Sandra Dumont rappelle qu'il ne suffit pas de réaliser des activités sporadiques pour former les gens : « Cela nécessite des rencontres régulières, qui permettent de mettre en avant des thématiques avec l'ensemble du personnel d'encadrement pour élaborer de nouveaux besoins et s'ajuster en continu».

« On oublie souvent qu'en RH, la seule façon de gagner du temps est justement d'aller lentement. Car lorsque l'on essaie d'aller trop vite, les gens se braquent face au changement, ce qui génère du stress », rappelle Mario Messier.

La politique de reconnaissance a également été revue à la demande des salariés, qui souhaitaient moins une reconnaissance officielle que des actions plus informelles et quotidiennes. Des rencontres ont été organisées avec les syndicats pour échanger et trouver des solutions concertées.

En cas d'absence prolongée, le cégep a développé une procédure écrite qui, en conservant le lien avec les travailleurs durant leur congé, les prépare aussi de manière graduelle aux changements survenus dans l'entreprise. « Nous l'avons fait avec l'un de nos directeurs, ce qui lui a permis de ne pas revenir du jour au lendemain et d'être préparé à travers une évaluation de son potentiel, un travail sur les points forts et faibles, une mise à jour et un soutien au cours de son retour », détaille Sandra Dumont.

Pour développer cette politique, un comité se penchant à la fois sur les questions de santé, sécurité et mieux-être, réunit tous les mois une douzaine de personnes (direction, gestionnaires, syndicats, représentants des salariés et des étudiants) pour établir un plan de travail.

«Une démarche de prévention ne peut fonctionner que si elle associe tout le monde, et ne s'adresse pas seulement le bassin de personnes déjà malades », souligne Mario Messier.